



CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL NORD DE FRANCE
Société coopérative à capital et personnel variables.
Siège social : 10, avenue Foch, B.P. 369, 59020 Lille Cedex.
440 676 559 R.C.S. Lille Métropole

Rapport Financier Semestriel au 30 juin 2015

www.ca-norddefrance.fr

S O M M A I R E

Page

<i>PARTIE I : RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ.....</i>	<i>3</i>
<i>PARTIE II COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES AU 30 JUIN 2015</i>	<i>32</i>
<i>PARTIE III : DECLARATION DES PERSONNES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2015</i>	<i>99</i>
<i>PARTIE IV : RAPPORT DES CONTROLEURS LEGAUX SUR L'INFORMATION SEMESTRIELLE 2015</i>	<i>100</i>

Partie I : RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

1.	ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET ACTIVITE.....	4
2.	ÉVENEMENTS RECENTS ET PRESENTATION DES ÉTATS FINANCIERS	4
	ÉVENEMENTS RECENTS.....	4
	CHANGEMENTS DE PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	5
	ÉVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION	5
3.	RESULTATS SOCIAUX ET CONSOLIDES.....	6
	RESULTATS SOCIAUX POUR LA CAISSE REGIONALE SEULE.....	6
	RESULTATS CONSOLIDES	7
4.	STRUCTURE FINANCIERE.....	9
	LES FONDS PROPRES CONSOLIDES.....	9
	LE CERTIFICAT COOPERATIF D'INVESTISSEMENT DE LA CAISSE REGIONALE.....	9
	LES PARTIES LIEES.....	9
5.	GESTION DES RISQUES ENCOURUS PAR LE GROUPE.....	10
	RISQUE DE CREDIT.....	10
	RISQUES FINANCIERS.....	17
	RISQUES OPERATIONNELS ET DE NON-CONFORMITE	26
6.	DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE	29
	CONTROLE PERMANENT ET PERIODIQUE.....	29
	CONTROLE DE LA CONFORMITE	30
7.	PERSPECTIVES.....	31

1. Environnement économique et activité

Depuis le début de l'année, les signes de reprise de la croissance se multiplient, soutenue par la baisse du prix du pétrole, une parité euro/dollar plus favorable et des taux d'intérêt faibles : les dépenses de consommation des ménages ont augmenté, le moral des chefs d'entreprise s'améliore et l'indicateur du climat des affaires, à 97 points à fin juin, atteint son plus haut niveau depuis 2012. Le FMI confirme cette tendance, avec des prévisions de croissance de +1.2% en 2015 et de +1.5% en 2016.

La région Nord-Pas-de-Calais bénéficie d'une conjoncture économique régionale stable. Même si le secteur industriel reste encore affecté, avec des carnets de commande jugés insuffisants, les perspectives sont favorablement orientées avec des hausses attendues d'activité et d'emploi sur l'ensemble des secteurs.

Sur le plan financier, les marchés se sont montrés résilients face à la montée des tensions mais avec un accroissement de la volatilité sur la fin du semestre. Les taux d'intérêt sont restés sur des niveaux très bas, avec un mouvement de remontée des taux long terme en fin de semestre. Les *spreads* de crédits, représentant le coût de la liquidité sur les marchés, sont restés également stables. Les rendements des emprunts souverains ont atteint des points bas historiques, impactés en partie par les rachats d'actifs obligataires par la BCE.

Ce contexte de taux très bas a fortement soutenu l'activité commerciale de la Caisse régionale, offrant des opportunités de rachat ou de renégociation à la clientèle. Ainsi, 1,7 Mrd€ de nouveaux crédits, dont 1,1 Mrd€ de crédits Habitat, ont été réalisés depuis le 1er janvier 2015, en croissance de 70% sur un an. Les encours de crédits s'établissent à 18,6 Mrds€, avec une croissance soutenue des crédits Habitat (+3,1%, à 10,7 Mrds€). La dynamique du crédit a favorisé la conquête de nouveaux clients, plus de 30 000 ayant rejoint le Crédit Agricole sur ce semestre, et l'équipement en contrats d'assurance, avec plus de 10 200 contrats IARD supplémentaires et 7 200 contrats d'assurance de personnes hors assurance-vie. Le mutualisme poursuit également son développement, avec l'adhésion de 19 500 nouveaux sociétaires.

L'épargne clientèle s'inscrit également en forte progression, à +3,8% sur un an et 25,5 Mrds€ de capitaux placés, avec une dynamique toujours tirée par les produits offrant les meilleurs rendements comme l'épargne logement (+7,8%) et l'assurance-vie (+6,2%).

S'agissant des équilibres financiers liés à l'intermédiation, le ratio des Crédits rapportés à la Collecte de Bilan poursuit son amélioration, en reculant de 4 points sur un an, pour s'établir à 120,2% à fin juin 2015.

2. Événements récents et présentation des États Financiers

Événements récents

Le 18 juin 2015, Crédit Agricole Nord de France, Crédit Agricole Nord-est et Crédit Agricole SA ont cédé leur participation dans la banque CRELAN SA aux Caisses Coopératives Belges déjà actionnaires. Dans ce contexte, la Caisse Régionale a reçu un acompte sur dividendes de 15,3 M€, la cession de CRELAN SA ayant généré une plus-value brute d'IS de 87,5 M€ au niveau de la holding financière Belgium CA dont la Caisse Régionale détient 45% du capital. Cette opération de cession n'a pas d'impact significatif dans les comptes consolidés IFRS de la Caisse régionale.

La Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France a également perçu un acompte sur dividendes de 20,2M€ de SAS Rue la Boétie (holding détenue par les Caisse régionales et portant les actions Crédit Agricole S.A) sur le premier semestre 2015.

Dans un contexte de marché des transactions immobilières en amélioration mais toujours difficile, la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France a déprécié l'avance en compte courant accordée à la SAS Nord de France Immobilier à hauteur de 2,3 M€ dans ses comptes sociaux du 30 juin 2015.

Enfin, la Caisse régionale a enregistré, au 2^{ème} trimestre 2015, une charge de 6,6 M€ en coût du risque liée à l'activation de la garantie de la valeur de mise en équivalence des Caisses régionales et des sociétés d'assurance dans le bilan de Crédit Agricole S.A. dans le cadre de la gestion de la solvabilité du Groupe Crédit Agricole (mécanisme « switch »).

Changements de principes et méthodes comptables

Application du référentiel IAS-IFRS

Les comptes consolidés semestriels résumés du groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France ont été établis conformément aux normes IAS-IFRS telles que décrites dans la note 1 des notes annexes aux comptes consolidés intermédiaires résumés.

Changements de méthode comptable

Les changements de méthode comptable sont décrits dans la note 1 des notes annexes aux comptes consolidés intermédiaires résumés.

Évolutions du périmètre de consolidation

Les évolutions du périmètre de consolidation sont décrites dans la note 11 des notes annexes aux comptes consolidés intermédiaires résumés.

3. Résultats sociaux et consolidés

Résultats sociaux pour la Caisse régionale seule

en millions d'euros	Résultat social		
	Jun 2015	Jun 2014	Evolution
Produit Net Bancaire	310,8	303,5	2,4%
Résultat Brut d'Exploitation	148,4	143,7	3,3%
Résultat Net	85,1	75,8	12,2%
Coeff. d'Exploitation	52,2%	52,6%	-0,4 pt

Le Produit Net Bancaire de la Caisse régionale s'établit à 310,8 M€, en progression de 2,4% sur un an, grâce à la contribution des commissions et des dividendes sur les titres de participation.

Si la conjoncture de taux bas est propice à la dynamique commerciale, elle pèse en revanche sur la marge d'intermédiation, qui recule de 6,9% à 139,1 M€ (-1,9% hors impact des provisions épargne logement). Les commissions progressent de 10,3% sur un an, pour atteindre 119,9 M€, en lien avec une activité commerciale dynamique et une hausse marquée des commissions sur produits d'assurance. Les revenus des placements des fonds propres, en hausse de 14,0% sur un an à 51,9M€, intègrent l'acompte sur dividende de 15,3 M€ lié à la cession de CRELAN.

Les charges de fonctionnement nettes, à 162,4 M€, restent maîtrisées, la hausse de 1,6% sur un an étant principalement liée à l'impact de la progression du résultat net sur l'intéressement versé aux salariés et aux taxes associées (+1,2 M€) et au coût de la cotisation au Fonds européen de Résolution Unique (+1,4 M€).

Le Résultat Brut d'Exploitation s'établit en conséquence à 148,4 M€, en hausse de 3,3% sur un an.

Le coût du risque reste maîtrisé, à 15,1 M€ contre 28,8 M€ un an auparavant. Il inclut une charge de 6,6 M€ liée à l'activation de la garantie de la valeur de mise en équivalence des Caisses régionales et des sociétés d'assurance dans le bilan de Crédit Agricole S.A. dans le cadre de la gestion de la solvabilité du Groupe Crédit Agricole (mécanisme « switch »).

Après impôts sur les sociétés (33,2 M€) et prise en compte des provisions dotées pour risques bancaires généraux (15 M€), le résultat net social s'établit à 85,1 M€, en hausse de 12,2% sur un an.

Résultats consolidés

en M€	juin-15	juin-14*	Evol.
Produit net bancaire	308,2	309,3	-0,4%
Charges de fonctionnement	-184,2	-183,7	0,3%
Résultat brut d'exploitation	124,0	125,7	-1,3%
Coût du risque	-15,5	-28,7	-46,0%
Résultat d'exploitation	108,5	97,0	11,9%
Résultat des sociétés mises en équivalence	-0,6	0,3	-
Gains ou pertes sur autres actifs	0,4	0,0	-
Variation de valeur des écarts d'acquisition	0,0	0,0	-
Résultat courant avant impôt	108,3	97,2	11,4%
Impôt sur les bénéfices	-29,6	-31,8	-6,9%
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	0,0	0,0	-
RESULTAT NET	78,7	65,4	20,3%
Intérêts minoritaires	0,0	-0,1	-
RESULTAT NET PART DU GROUPE	78,7	65,3	20,5%

En norme IFRS, le Produit Net Bancaire consolidé du Groupe Crédit Agricole Nord de France s'élève à 308,2 M€, en baisse de -1.1 M€ sur un an (soit -0,4%), dont +2.0 M€ sur le PNB consolidé de la Caisse régionale. La hausse de ce dernier est liée à la progression du PNB social de la Caisse régionale (+7,3 M€), aux retraitements IFRS (+3,2 M€, dont +7,0 M€ de juste valeur sur les instruments de dette) et aux retraitements de consolidation (-8,7 M€).

L'impact de la norme IFRIC 21, applicable depuis le 1^{er} janvier 2015 et impliquant la comptabilisation de taxes annuelles dès le 1^{er} trimestre, est de -4,8M€.

Le résultat net consolidé du Groupe Crédit Agricole Nord de France s'établit ainsi à 78,7M€, avec une contribution des pôles métiers qui s'établit comme suit :

en M€	juin-15	juin-14	Evolution 2015/2014
Pôle Bancassurance France	80,4	64,8	15,6
Pôle Bancassurance Belgique	- 0,7	- 0,1	- 0,7
Pôle Capital Investissement Régional (NCI)	0,6	2,0	- 1,4
Pôle Presse (VDN)	0,6	1,3	- 0,7
Pôle Immobilier*	- 2,2	- 2,8	0,6
Résultat Net Part du Groupe	78,7	65,3	13,4

* Activité de transactions, administration de biens, promotion et foncière

Le résultat consolidé du **Pôle Bancassurance France** s'établit à 80,4 M€ au 30 juin 2015 contre 64,8 M€ au 30 juin 2014*, en progression de 15,6 M€ (+24%), en lien notamment avec la progression du résultat social de la Caisse régionale (+9.3 M€), et des évolutions de juste valeur d'instruments financiers plus favorables qu'en 2014 (+1.9 M€).

La cession effective de la participation détenue dans CRELAN SA a impacté le résultat net consolidé IFRS du **pôle Bancassurance Belgique** de -0,7 M€, la Caisse régionale ne portant plus aucun engagement vis-à-vis de CRELAN SA.

Le **pôle Capital Investissement** présente à fin juin 2015 une contribution de 0,6 M€ contre 2 M€ sur le premier semestre 2014 soit une baisse de -1,4 M€ en année mobile.

Le **pôle Presse** affiche une contribution de 0,6 M€, en baisse de -0,7M€ par rapport à juin 2014.

Le **pôle Immobilier** voit sa contribution se redresser légèrement sur un an, à -2,2 M€ contre -2,8 M€ au 30 juin 2014, cette amélioration étant liée en partie à une baisse des charges de fonctionnement.

4. Structure financière

Les Fonds propres consolidés

en M€	juin-15	juin-14*	Evolution 2015 vs 2014
Total Bilan consolidé	24 994	24 862	132
Capitaux Propres Part du Groupe	3 332	3 207	125
Capital et réserves liées	742	718	24
Réserves	2 467	2 359	108
Ecart de réévaluation	44	66	- 21
Résultat	79	65	13

**Données 2014 pro-forma*

A fin juin 2015, les capitaux propres part du Groupe du Crédit Agricole Nord de France atteignent 3 332 M€, en croissance de 125 M€ sur une année mobile.

Le Certificat Coopératif d'Investissement de la Caisse Régionale

L'Assemblée Générale du 1^{er} avril 2015 a autorisé la distribution au titre de l'exercice 2014, d'un dividende de 0,80 euro par titre. Le paiement du dividende a été effectué en numéraire en date du 5 mai 2015.

Le capital de la Caisse Régionale Nord de France compte 17 109 818 Certificats Coopératifs d'Investissement, représentant 29,11% des titres constitutifs du capital social au 30 juin 2015.

Au cours du premier semestre 2015, le cours du Certificat Coopératif d'Investissement a évolué entre un cours au plus bas à 15,53€ et un cours au plus haut à 19,94€. Au 30 juin 15, le CCI a clôturé à un cours de 16,8€ (+6,3% par rapport au 31 décembre 2014).

Dans le cadre du contrat de rachat, confirmé par l'Assemblée Générale du 1^{er} avril 2015, la Caisse régionale détient en compte propre 821 823 Certificats Coopératifs d'Investissement au 30 juin 2015.

Les parties liées

Les parties liées sont décrites dans la note 10 des notes annexes aux comptes consolidés intermédiaires résumés.

5. Gestion des risques encourus par le Groupe

La Caisse régionale Nord de France met en œuvre des dispositifs de mesure, de surveillance et de maîtrise de ses risques adaptés à ses activités, ses moyens et à son organisation. Ces dispositifs sont régulièrement revus et renforcés et font l'objet de contrôles réguliers.

La Caisse régionale a défini, pour chaque facteur de risque, les limites et procédures lui permettant d'encadrer, de mesurer et de maîtriser les risques. Les critères d'intervention et les limites font l'objet **d'une validation par la Direction Générale et d'une présentation biannuelle au Conseil d'Administration.**

La surveillance des risques de crédits, financiers et opérationnels au sein du groupe Crédit Agricole Nord de France est assurée par la Direction des risques et contrôles permanents, rattachée au Directeur Général. Cette dernière s'assure notamment de la bonne adaptation et du respect des procédures de gestion de ces risques ainsi que du pilotage des projets dans ce domaine. En outre, rattachée au Directeur Financier, l'unité Middle Office, indépendante du Front Office, est en charge de la surveillance des risques de marché, des risques de contrepartie sur les opérations de placement, de refinancement et de couverture.

Risque de crédit

Le risque de crédit se matérialise lorsqu'une contrepartie est dans l'incapacité de faire face à ses obligations et que celles-ci présentent une valeur d'inventaire positive dans les livres de la Caisse régionale. L'engagement peut être constitué de prêts, titres de créances ou de propriété ou contrats d'échange de performance, garanties données ou engagements confirmés non utilisés.

Concernant les crédits, la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France a défini des limites d'engagement associées à une politique de sélection, de division et de partage des risques, à des systèmes de notation et à des normes de mesure de risque.

5.1.1 Définition et organisation en place

L'activité crédit se répartit entre deux grandes filières :

- la banque de Détail : marchés des Particuliers, des Agriculteurs, des Professionnels, des Associations,
- la banque de Grandes Clientèles : marchés des Entreprises, des Collectivités Publiques et de la Promotion Immobilière.

La politique crédit présentée au Conseil d'administration définit les conditions selon lesquelles le financement des besoins de la clientèle peut être réalisé. La Caisse régionale n'exclut par principe aucun secteur d'activité de son champ d'intervention. Pour autant, certains d'entre eux nécessitent une vigilance particulière, notamment en raison de risques significatifs de défaillance ou d'une sensibilité particulière aux risques de blanchiment d'argent.

Marché des Particuliers

Le financement des besoins privés et de l'habitat est essentiellement conditionné par le respect d'un ratio d'endettement acceptable ainsi que par la justification de la situation bancaire, notamment pour les nouveaux clients. Les financements à l'habitat font en règle générale l'objet de garanties réelles (PPD, hypothèque) ou sont cautionnés par des organismes de caution mutuelle (CAMCA, Crédit logement)

Marché des Professionnels et de l'Agriculture

La politique de crédit sur le marché des Professionnels vise à favoriser un développement qualitatif et ciblé, abordant les segments de manière différenciée avec un objectif de maîtrise des risques. Sur le marché de l'agriculture, la Caisse régionale poursuit l'accompagnement actif de l'ensemble des productions, tout en veillant à proposer les modalités de financement les plus appropriées à la situation des exploitations.

Pour ces deux marchés, l'approche du risque de contrepartie se fait selon cinq axes : critères personnels, critères financiers, critères économiques, critères patrimoniaux, et critères juridiques. Par ailleurs, les délégations à l'octroi de crédits intègrent la note interne utilisée pour les calculs prudentiels de solvabilité.

Marché des Entreprises

La Direction des Entreprises définit les règles relatives à l'octroi, à la mise en place et au suivi des concours accordés sur les marchés des PME/PMI, des Grandes Entreprises, des Coopératives, des Collectivités locales, de la Promotion Immobilière. Concernant la sélection des risques, les principaux critères pris en compte sont les suivants :

- sur le marché des PME/PMI, Grandes Entreprises et Coopératives, la notation interne (Bâle II) et externe (Banque de France) de la contrepartie, ainsi que des éléments sectoriels,
- sur le marché des Collectivités locales, la notation interne intégrant les indicateurs tels que la pression fiscale, l'endettement ou l'équilibre des comptes administratifs ;
- sur le marché de la Promotion Immobilière : la qualité du programme, la localisation géographique, l'autofinancement ou le taux de pré-commercialisation.

L'approche de la rentabilité des opérations soumises à la décision du délégataire ou du Comité des prêts est analysée au cas par cas, en tenant compte de la marge financière brute, du niveau du risque approché, notamment à partir de la notation interne (Bâle II) et des perspectives de la relation bancaire.

Les garanties sont adaptées à la qualité de l'emprunteur, à sa cotation, aux contreparties offertes, à la durée de l'engagement et à la qualité du projet. La recherche de sûretés réelles est privilégiée, de même que le recours aux organismes de caution suivants :

- FONCARIS, société de caution mutuelle filiale de Crédit Agricole S.A., dont l'objet est de couvrir, à hauteur de 50%, les risques les plus importants pris par les Caisses régionales sur les entreprises (systématiquement pour les engagements supérieurs à 80 M€ ; possibilité ouverte pour les engagements compris entre 40 et 80 M€);
- BPI France, SIAGI et FRG pour les crédits aux Professionnels et aux PME;
- CAMCA ou Crédit logement, toutes deux sociétés de caution mutuelle spécialisées dans la couverture des crédits à l'habitat.

5.1.2 Méthode d'évaluation du risque de contrepartie : système de notation interne et mise en œuvre de la réforme Bâle 2

Depuis fin 2007, l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution a autorisé le Crédit Agricole et en particulier la Caisse régionale à utiliser les systèmes de notation internes au Groupe pour le calcul des

exigences en fonds propres réglementaires au titre du risque de crédit des portefeuilles de détail. Pour les engagements Entreprises, l'homologation des notations internes a été obtenue le 19 Juin 2014.

La gouvernance du système de notation s'appuie sur le Comité des Normes et Méthodologies de Crédit Agricole S.A. présidé par le Directeur des Risques et Contrôles Permanents Groupe, qui a pour mission de valider et de diffuser les procédures de mesure et de contrôle des risques.

Les engagements de crédit (bilan et hors bilan) de la Clientèle de Banque de détail sont notés par l'outil LUC, avec des modèles de cotation interne IRB [PD, LGD, CCF] calibrés sur le périmètre de l'ensemble des Caisses régionales.

Les engagements (bilan et hors bilan) de la Grande Clientèle (hors banques) sont gérés dans le dispositif Tiers & Groupes, commun à l'ensemble des entités du Groupe Crédit Agricole. Ces mêmes tiers et groupes sont notés au travers de l'outil ANADEFI qui délivre une note de crédit sur 15 positions, dont deux de défaut. Les paramètres [PD, LGD, CCF] en approche IRB Fondation sont quant à eux estimés au travers de l'outil OCE.

A noter que les autres actifs font l'objet d'un traitement en approche Standard (les créances interbancaires, les Titres, les OPCVM traités en transparence) à l'exception du portefeuille Actions qui fait l'objet d'une approche IRB forfaitaire.

5.1.3 Procédures en place pour assurer le suivi et la mesure des différents types de risques

La mesure des expositions au titre du risque de crédit intègre les engagements tirés et les engagements confirmés non utilisés.

Concernant la mesure du risque de contrepartie sur opérations de marché, celle-ci intègre les positions en cash et les dérivés. Pour les dérivés, l'assiette du risque correspond à la somme de la valeur positive du contrat et d'un coefficient de majoration appliqué au nominal. Ce coefficient *add-on* représente le risque de crédit potentiel lié à la variation de la valeur de marché des instruments dérivés sur leur durée de vie restant à courir.

Au-delà des limites réglementaires de division et de partage des risques, la Caisse régionale s'est fixé ses propres **limites de risques**, qui se déclinent en plusieurs catégories :

- **une limite globale d'encours crédit** qui fixe le cadre dans lequel la Caisse régionale doit s'inscrire : le ratio de Crédits alloués sur la collecte bilancielle (selon la définition du groupe) doit être inférieur ou égal à 160% avec un premier niveau d'alerte à 150%,
- **des limites globales sectorielles ou par nature de crédits** qui prévoient un montant d'engagements maximum sur certaines catégories de financement : les crédits syndiqués, les LBO, le logement social, les Professionnels de l'immobilier et les collectivités publiques dont les crédits structurés,
- **une limite globale de concentration sur les plus importantes contreparties et des limites individuelles de risque par contrepartie** déterminées en fonction du segment de clientèle (banque de détail, entreprises et coopératives, collectivités locales et professionnels de l'immobilier, interbancaire, OPCVM) et du chiffre d'affaires réalisé. Des règles de partage des risques avec les autres établissements financiers sont également appliquées,
- **des limites d'exposition par classe de notation** pour les titres et dérivés.

En outre, l'évolution des principaux indicateurs de risques fait l'objet d'un suivi particulier (entrées au contentieux, créances douteuses, défauts, retards de plus de 30 jours, notations dégradées, créances restructurées, comptes débiteurs).

L'ensemble du système des limites de risques de contrepartie crédit (limites réglementaires, limite globale d'encours de crédits, limites sectorielles, limites individuelles sur des contreparties identifiées) a été à nouveau présenté au Conseil d'Administration, dans sa séance du 30 Juin 2015.

Processus de gestion des risques

Sur la banque de Détail

Au delà des éléments de risques individuels de chaque client (dont la note interne) disponibles sur le poste de travail, le réseau de proximité dispose mensuellement d'états de détection des risques potentiels.

Le Service chargé du suivi des risques, rattaché à la Direction des Risques et Contrôles Permanents, intervient auprès du réseau sur les débits hors délégation, dès le 8^{ème} jour d'irrégularité (débit non autorisé ou dépassement d'ouverture de crédit) en priorisant ses interventions sur les notes dégradées. De plus, au-delà des applicatifs de traitement des paiements et de suivi des comptes débiteurs, des fichiers mensuels sont mis à disposition du Réseau pour le traitement des risques. Enfin, ce même Service a réalisé au cours du 1^{er} semestre 2015, dans chacune des 16 Régions commerciales, une revue des dossiers sensibles ; ce faisant, le suivi s'est donc positionné en amont de la situation de créances douteuses, permettant ainsi d'orienter les dossiers vers les structures ad hoc de traitement du risque : Réseau Commercial, Recouvrement Amiable, Contentieux Judiciaire.

De plus, chaque mois, les principaux dossiers entrés en Créances Douteuses ou en débit hors-délégation sont présentés en Comité Technique des Risques qui statue sur le niveau de provisionnement à appliquer et l'orientation à donner pour le traitement des dossiers.

Sur la banque Grande Clientèle

Au-delà des applicatifs quotidiens de traitement des paiements et de suivi des comptes débiteurs, différents états sont mis à disposition des Centres d'Affaires Entreprises, Institutionnels, Collectivités et Promotion Immobilière, pour permettre aux chargés d'affaires de traiter de façon bimensuelle les situations les plus sensibles

Les dossiers sont systématiquement passés en revue en cas de demande de nouveaux financements ou de renouvellement de lignes accordées. De même, les dossiers sont étudiés lors de la réception des nouveaux documents comptables, et lors de la survenance de tout événement susceptible d'altérer la situation financière de la contrepartie.

De plus, le Comité Technique des Risques examine mensuellement :

- les dossiers en irrégularité de plus de 30 jours (débit irrégulier ou retard de prêt), soit en amont de la situation de créances douteuses
- les dossiers en irrégularité de plus de 300K€, sans critère de durée, soit également en amont de la situation de créance douteuses
- les dossiers notés E+, E et E- avec une perte attendue significative
- les dossiers dont la note interne s'est fortement dégradée ;
- les dossiers suivis en Affaires Spéciales ;
- les financements CT à échéance proche ;
- les dépassements de plafond d'escompte.

Par ailleurs, des revues de portefeuille sont réalisées une fois par an sur les syndications, les professionnels de l'immobilier et les financements à effet de levier (LBO, Financements Structurés d'Acquisitions).

Un Comité des Risques se réunit mensuellement. Il est composé de la Direction Générale et des Directions Commerciales, de la Direction des Risques et Contrôles Permanents, de la Direction Finance et Engagements, ainsi que des responsables des services chargés du suivi des risques, du contentieux et du juridique.

Il a vocation à suivre l'évolution globale du risque sur l'ensemble des marchés et à s'assurer de l'adéquation du niveau de couverture par les provisions.

En fonction des informations qui lui sont apportées :

- il peut décider d'une éventuelle correction de la politique de crédits (limites, règles de division et de partage des risques, sélection de la clientèle, critères d'exclusion, garanties...),
- il peut adapter les procédures de la Caisse régionale relatives à la gestion des dossiers en difficulté, ainsi que les règles générales de provisionnement,
- il arrête une position précise sur le traitement des principaux dossiers risqués (désengagement, restructuration, renforcement des garanties, partage des risques....) et fixe le niveau des provisions à constituer,
- il prend toutes les décisions qui lui paraissent nécessaires pour améliorer le fonctionnement de la filière risques.

Les stress scenarios

Un stress « macro-économique » est réalisé annuellement : la prochaine actualisation sera réalisée au 4^{ème} trimestre 2015.

Il s'agit d'un exercice couvrant l'ensemble du portefeuille crédit de la Caisse Régionale (banque de détail et grandes clientèles) et mesurant l'impact d'une dégradation de la situation économique sur le portefeuille crédit de l'établissement suivant un scénario macro-économique donné.

Les stress tests 2014 ont été présentés au Comité Des Risques (mentionné ci-dessus), dans sa séance du 19 Décembre 2014.

Les hypothèses macro-économiques du scénario 2014-2015 sont les suivantes :

- Stress mondial d'une ampleur moins grave que les chocs de la crise financière de 2008 et de la crise des dettes souveraines de 2011 ;
- Forte détérioration de la zone Euro : récession, augmentation du chômage, diminution de 30% des prix de l'immobilier en France ;
- Forte hausse des rendements obligataires mondiaux ;
- Augmentation des taux d'intérêt interbancaire à Court Terme / zone Euro ;
- Forte baisse des cours des actions ;
- Stabilité du prix du pétrole et des matières premières.

Ces hypothèses se traduisent, pour la France, par les indicateurs ci-dessous :

- PIB : -0,4% / -1,1%
- Inflation : 1,1% / 0,7%
- Chômage : 11,1% / 11,6%
- Investissement des entreprises : -0,1% / -1,0%
- Consommation : 0,0% / -0,3%
- Prix du logement : -12,8% / -12,4%
- Euribor 3 mois : 1,16% / 1,24%
- OAT 10 Ans : 3,8% / 3,7%

Les impacts, calculés statistiquement sur 2 ans, de ce stress macro-économique sont les suivants : évolution des encours en Défautes de +135 Mios€, de la Perte Attendue de +56 Mios€, des Emplois Pondérés de +204 Mios€, des exigences en Fonds Propres de +16 Mios€.

5.1.4 Evolution de l'exposition au risque de crédit

Evaluation des dépréciations et couverture du risque

La Caisse régionale Nord de France applique, depuis le 1er janvier 2003, le règlement 2002-03 du 12 décembre 2002 du Comité de la Réglementation Comptable sur le risque de crédit. Ainsi, **sont considérées comme douteuses** les créances de toute nature, même assorties de garanties, présentant un risque avéré correspondant à l'une des situations suivantes :

- **lorsqu'il existe un ou plusieurs impayés depuis trois mois au moins** (six pour les prêts habitat et les créances sur les collectivités locales compte tenu des caractéristiques particulières de ces crédits),
- **lorsque la situation d'une contrepartie présente un risque avéré**, indépendamment de l'existence de tout impayé. C'est notamment le cas lorsque la situation financière apparaît dégradée au travers de la cotation ou en cas d'éléments extérieurs (existence de procédures d'alerte, par exemple),
- **en cas de procédures contentieuses**, notamment les procédures de surendettement, sauvegarde, redressement judiciaire, règlement judiciaire, liquidation judiciaire, faillite personnelle, liquidation de biens ou d'assignations devant un tribunal international.

Au 30 Juin 2015, l'encours de Créances Douteuses et Litigieuses en capital et intérêts s'élève à 531M€ contre 578 M€ au 31 Décembre 2014, en baisse principalement sur le marché des Entreprises.

Le **taux de CDL** s'affiche ainsi à 2.84% contre 3.11% au 31 décembre 2014.

Les créances douteuses font systématiquement l'objet d'une provision. Le ratio de couverture des créances douteuses par les provisions s'élève à 54.06% contre 57.08% au 31 décembre 2014.

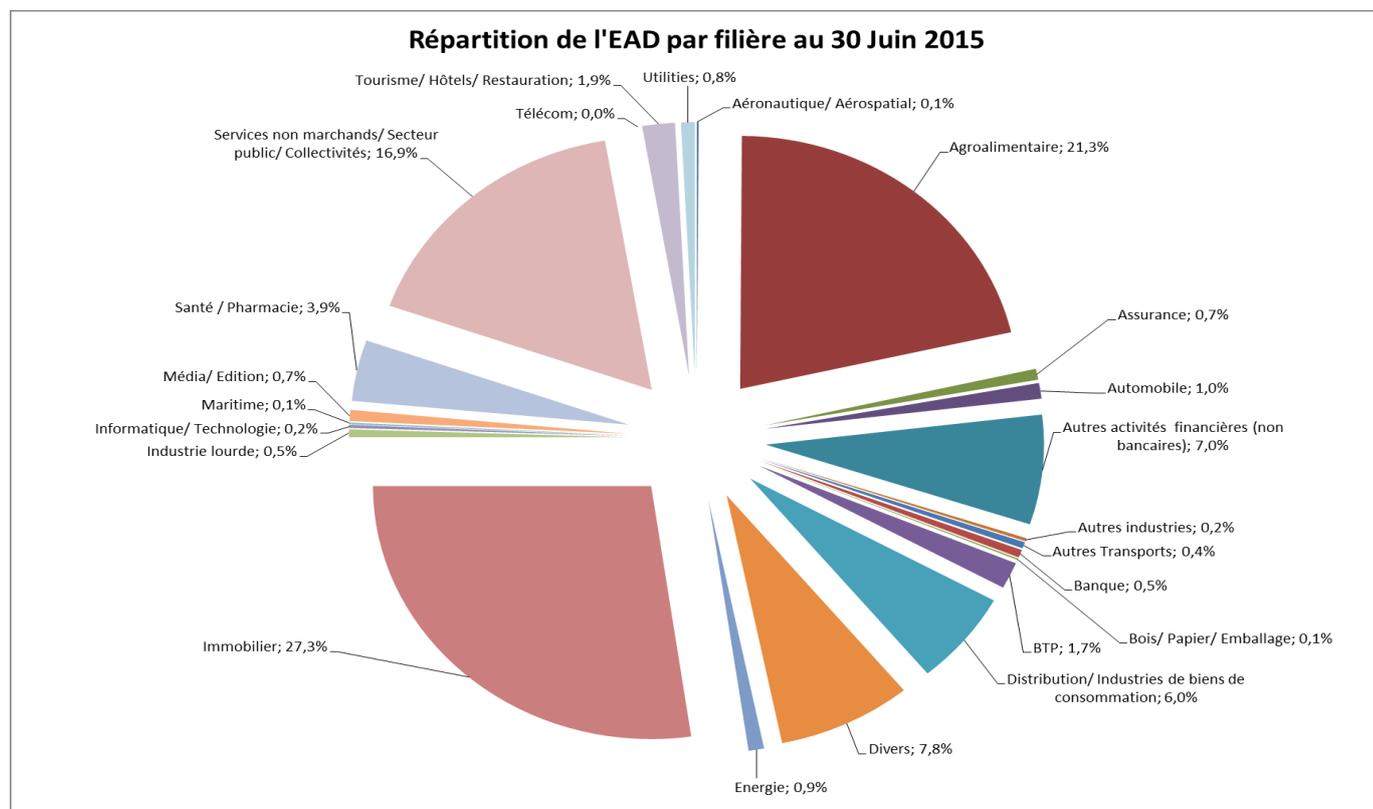
La Caisse régionale fait usage des résultats issus des traitements prudentiels (perte attendue à un an) sur les marchés de proximité ainsi que sur le marché des Entreprises, Collectivités Publiques et Promotion Immobilière pour constituer une provision collective sur les crédits dont la note est dégradée bien que non défailtante, dans le cadre des préconisations de Crédit Agricole S.A.

Au 30 Juin 2015, cette provision s'élève à 109.9 M€ contre 109.0 M€ au 31 décembre 2014.

Engagements sur les dix plus grandes contreparties :

En Millions d'Euros	30 Juin 2015			31 décembre 2014
	Exposition Brute	Garanties à déduire - Foncaris	Exposition nette	Exposition Brute
10 premiers Groupes				
TOTAL	2 111,5	276,0	1 835,5	2 115,3
Poids (en % du total des encours de crédit)	9,84%			11,4%

Diversification par filière d'activité économique (segment Entreprises de la Caisse régionale seule) : 9,6 Mds€ d'EAD au 30 Juin 2015 :



EAD : Exposition au moment du défaut (engagements de bilan et équivalent crédit des engagements hors bilan)

Forbearance

Au 30 Juin 2015, les expositions avec mesures de forbearance s'élèvent à 106.372K€ dont :
- 23.387K€ d'expositions performantes dont 11.655K€ d'expositions forborne en probation
- 82.985K€ d'expositions non performantes dont 74.623K€ en défaut.

5.1.5 Perspectives d'évolution et incertitudes sur le risque de crédit pour le 2^{ème} semestre 2015

La persistance de la morosité continue d'affecter l'activité économique, notamment dans le Nord Pas-de-Calais, territoire de la Caisse Régionale Nord De France. De ce fait, les projets d'investissement restent limités. Néanmoins, la trésorerie des entreprises et des professionnels amorce une légère amélioration. Au 1^{er} semestre 2015, le nombre des dépôts de bilan enregistré par la Caisse Régionale est stable à 266 défaillances (14% de la Région).

Dans ce contexte, la Caisse régionale poursuivra sa politique d'anticipation des difficultés de ses clients le plus en amont possible afin de pouvoir les accompagner, dans le respect des règles prudentielles qui s'imposent à elle. Par ailleurs, le dispositif de pilotage des clients en irrégularité exposé ci-dessus va se poursuivre sur le terrain, par les revues semestrielles.

Risques financiers

Le contrôle des risques financiers du Groupe Crédit Agricole est structuré à deux niveaux distincts et complémentaires :

- au niveau central, la Direction des Risques et Contrôles Permanents du Groupe assure la coordination sur tous les sujets de pilotage et contrôle des risques financiers à caractère transverse. Elle norme les données et les traitements afin d'assurer l'homogénéité de la mesure consolidée des risques et des contrôles,
- au niveau de la Caisse régionale, le Responsable des Risques et Contrôles Permanents pilote et contrôle les risques financiers issus des activités. Ce Responsable est nommé par le Directeur Général de la Caisse régionale et lui est directement rattaché.

Au sein du Crédit Agricole Nord de France, le processus d'attribution des limites et l'ensemble du dispositif de contrôle permanent des risques financiers impliquent un certain nombre d'acteurs, de Directions de la Caisse régionale ainsi que de comités spécifiques dont les rôles sont précisés ci-après.

Comité Financier

Le Comité Financier se réunit mensuellement sous la présidence du Directeur Général de la Caisse régionale ou d'un Directeur Général Adjoint.

Son rôle est d'examiner les questions essentielles relatives aux risques de marché et aux risques structurels du bilan (taux, liquidité), de s'assurer que les contrôles adéquats existent et d'approuver les principales règles qui font partie du dispositif de surveillance.

Outre la Direction Générale, le Comité Financier est composé du Directeur Financier et Engagement, du Directeur des Risques et du Contrôle permanent, d'un Directeur Commercial, du Responsable du Pôle Comptable, du Responsable du Pilotage et de la gestion Financière, des Responsables de la Trésorerie et du Middle Office.

Middle Office

La Caisse régionale dispose d'une fonction de Middle Office chargée du suivi rapproché des risques financiers, de l'instruction des limites à destination du Comité Financier, de l'application des limites, de la notification auprès du Comité Financier et de la Direction des Risques des éventuels dépassements de limites identifiés. L'unité Middle Office est rattachée hiérarchiquement au Directeur Financier.

Contrôle permanent

Le contrôle permanent des risques financiers est du ressort du Front Office au 1^{er} degré, du Middle Office au 2nd degré 1^{er} niveau, et de la Direction des Risques et Contrôles permanents au 2nd degré 2^{ème} niveau.

Contrôle périodique

Le contrôle périodique des risques financiers est du ressort du service Audit et Contrôle Périodique rattaché à la Direction Générale.

Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration joue pleinement le rôle que lui assigne l'ensemble des dispositions législatives et réglementaires. Les limites globales de risque (marché, contrepartie, taux, liquidité) sont soumises pour validation au Conseil d'Administration et les principales informations relatives à ces risques et à leur contrôle lui sont présentées, a minima une fois par an.

5.2.1 Risque de marché

Le risque de marché représente le risque d'incidences négatives sur le compte de résultat ou sur le bilan, de fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres de marché notamment : les taux d'intérêts, les taux de change, le cours des actions, le spread de crédit, le prix des matières premières, ainsi que de leur volatilité.

La gestion des risques de marché a pour objectif de mesurer et encadrer les expositions au risque de marché afin de respecter le dispositif de suivi des risques préconisé par Crédit Agricole S.A. et les limites internes validées par le Conseil d'Administration.

La Caisse régionale est exposée au risque de marché sur les éléments de son portefeuille de titres et de dérivés lorsque ces instruments sont comptabilisés en juste valeur (au prix de marché). On distingue d'un point de vue comptable le Trading book et le Banking book. La variation de juste valeur du Trading book se traduit par un impact sur le résultat. La variation de juste valeur du Banking book se traduit par un impact sur les fonds propres en normes IFRS. La Caisse régionale ne détient pas de trading book.

Les expositions aux risques de marchés sont examinées de façon mensuelle par le Comité Financier, qui s'assure que les contrôles adéquats sont en place et qui fixe les orientations en matière de risques de marché.

Cette organisation a pour objectif de s'assurer que tous les risques de marché sont regroupés au sein d'unités qui disposent des compétences, des outils et des dispositifs de supervision et de contrôle nécessaire pour les gérer.

Le dispositif de limites relatif au risque de marché respecte les normes déterminées par Crédit Agricole S.A. Au niveau de la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France, des limites globales par type d'opération, par classe comptable, et par risque ont été adoptées par le Conseil d'administration, et un seuil d'alerte de niveau Direction Générale et Comité Financier est enclenché dès l'atteinte de 90% d'une limite globale ; un deuxième seuil d'alerte de niveau Conseil d'Administration est enclenché dès l'atteinte de 95% d'une limite globale. Par ailleurs, des délégations opérationnelles par type d'opération et classe comptable sont attribuées par la Direction Générale à la Direction Finance, Pilotage et Engagements, pour mettre en œuvre les décisions de politique financière qui sont validées en Comité Financier.

5.2.1.1 Exposition aux risques de marché

Le suivi des risques de marché de la Caisse régionale repose sur des indicateurs de risque, donnant lieu à encadrement par des limites ou des seuils d'alerte avec notamment la Value at Risk et les scénarii de stress.

La Caisse régionale ne détient pas de portefeuille de négociation (trading).

La Value at Risk ou VaR

L'un des principaux indicateurs utilisés par la Caisse régionale pour suivre et limiter son exposition au risque de marché est la **Value at Risk (VaR)**.

La VaR est définie comme étant la perte potentielle maximale que peut subir un portefeuille en cas de mouvements défavorables des paramètres de marché, sur un horizon de temps et pour un intervalle de confiance donnés.

La Caisse régionale calcule la VaR au minimum mensuellement, à un horizon de 1 mois avec un seuil de confiance à 99%, sur le périmètre du portefeuille Titres (hors titres d'investissement). Pour cela, elle utilise l'outil e-VaRisk, fondé sur un modèle paramétrique et développé pour le Groupe Crédit Agricole S.A. par sa filiale Amundi Asset Management.

La VaR à 1 mois à 99% sur les titres s'élève à 6.84 M€ au 30 juin 2015.

Présentation de la répartition de la VaR mutualisée sur la période par type de risque

Poche	VaR 30/06/2015 en M€	VaR 31/12/2014 en M€
Monétaire	0.0	0.0
Obligataire	2.6	4.1
Convertible	0.5	0.5
Actions	5.2	5.7
Alternatif	0.9	1.8
Immobilier	0.3	0.4
Total ¹	9.5	12.5

(1) La somme des VaR par poche est supérieure à la VaR (non prise en compte des corrélations)

Bien qu'elle constitue une mesure utile du risque, la VaR doit être appréciée au regard de ses limites. L'utilisation des données historiques comme substitut pour estimer les événements futurs peut ne pas capturer tous les événements potentiels, en particulier ceux qui sont extrêmes par nature, par définition, le niveau de probabilité de 99% ne permet pas de prendre en compte les pertes potentielles au delà de ce niveau de probabilité.

Les stress scenarii

Consciente des limites de ce modèle, **la Caisse régionale utilise également des scenarii de stress**. Ces calculs de scenarii de stress simulent des conditions extrêmes de marché et sont le résultat de trois approches complémentaires :

- les scenarii historiques consistent à répliquer sur le portefeuille actuel l'effet de crises majeures survenues dans le passé,
- les scenarii hypothétiques anticipent des chocs vraisemblables, élaborés en collaboration avec les économistes,
- un scénario adverse consiste à adapter les hypothèses pour simuler les situations les plus défavorables en fonction de la structure du portefeuille au moment où le scénario est calculé.

Ces scénarii sont adaptés aux risques propres aux différents portefeuilles sur lesquels ils sont calculés.

Une limite globale de perte sur le scénario catastrophe est définie, et un seuil d'alerte correspondant à 90% de cette limite permet d'alerter la Direction Générale avant atteinte de la limite et de proposer les actions correctrices permettant de la respecter.

Depuis le 1^{er} janvier 2012, la CR Nord de France applique aux portefeuilles de placement et de transaction le scénario catastrophe défini par le Groupe. Ce scénario prend en compte les variations des paramètres de marché survenues lors des crises récentes (subprime, faillite de Lehman, crise des dettes souveraines). Un scénario catastrophe consolidé sur les différents engagements de la Caisse régionale (BMTN structurés, immobilier...) est également calculé.

L'impact en stress scénario au 30 juin 2015 s'élève à -57.7 M€ (en prenant uniquement en compte les actifs enregistrant des pertes, donc sans retenir d'effet de compensation entre classe d'actifs).

Risque Action

Le risque Action est le risque que les variations des cours des titres et/ou des valeurs liquidatives des parts d'OPCVM actions puissent impacter le compte de résultat ou le bilan de la Caisse régionale. La Caisse régionale n'a pas d'opération de couverture du portefeuille actions.

La Caisse régionale place une partie de ses fonds propres sous forme de titres de créances, dont la performance est indexée sur des indices actions et des paniers d'action, ainsi que des parts d'OPCVM actions. Au 30 juin 2015, ces titres sont valorisés en juste valeur par capitaux propres pour 4,7 M€, et en juste valeur par résultat sur option pour 9,7 M€.

Actions d'autocontrôle

La Caisse régionale a activé à compter du 22 juillet 2008, son programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale mixte du 28 avril 2008.

Cette autorisation est destinée à permettre à la Caisse régionale d'opérer en bourse ou hors marché sur ses certificats coopératifs d'investissement en vue de toute affectation permise ou qui viendrait à être permise par la loi ou la réglementation en vigueur.

En particulier, la Caisse régionale pourra utiliser la présente autorisation en vue :

- de consentir des options d'achat de certificats coopératifs d'investissement de la Caisse régionale au profit des membres du personnel salarié (ou de certains d'entre eux) et / ou mandataires sociaux exerçant des fonctions de dirigeant (ou de certains d'entre eux) de la Caisse régionale et des sociétés ou groupements qui lui sont liés ou lui seront liés dans les conditions définies par les dispositions de l'article L.225-180 du Code de commerce,
- d'attribuer des certificats coopératifs d'investissement de la Caisse régionale aux salariés visés à l'alinéa ci-avant, au titre de leur participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise ou d'un plan d'épargne d'entreprise,

- de conserver les certificats coopératifs d'investissement de la Caisse régionale qui auront été achetés en vue de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'éventuelles opérations de croissance externe,
- d'assurer la couverture de valeurs mobilières donnant accès au capital social de la Caisse régionale,
- d'assurer l'animation du marché des certificats coopératifs d'investissement par un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI,
- de procéder à l'annulation des certificats coopératifs d'investissement acquis.

La Caisse régionale est autorisée à acquérir un nombre de certificats coopératifs d'investissement ne pouvant excéder 10 % du nombre total de certificats coopératifs d'investissement composant son capital social à la date de réalisation des achats, ce qui représente, au 30 juin 2015, 1 710 982 certificats coopératifs d'investissement. Toutefois, le nombre de certificats coopératifs d'investissement acquis en vue de leur conservation ou de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ne peut excéder 5% du capital de la Caisse régionale.

Au 30 juin 2015, dans le cadre du programme de rachat y compris contrat de liquidité, 821 823 titres ont ainsi été achetés pour un montant net de 13,9 millions d'euros.

Juste valeur et contrôles de vérification des cours

Les instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur comprennent notamment les instruments financiers sous option juste valeur, les titres de placement et les instruments financiers dérivés.

Le calcul des justes valeurs constitue par conséquent un élément important des remontées d'informations relatives aux activités de marchés de la Caisse régionale. Les Commissaires aux Comptes sont amenés à se prononcer sur les méthodes significatives d'évaluation et les changements de méthode associées.

La Caisse régionale assure une stricte séparation des fonctions entre le passage des ordres, le contrôle de ces opérations et leur comptabilisation. Les services comptables et le back office sont chargés d'enregistrer les justes valeurs communiquées par les contreparties dans les états financiers et de s'assurer au 1^{er} niveau du respect des règles de Groupe et de l'observation des normes comptables afférentes.

Déclaration d'exigence de fonds propres au titre du risque de marché

La Caisse régionale ne détient pas de portefeuille de négociation, elle n'est donc pas soumise à la déclaration réglementaire relative à la surveillance prudentielle des risques de marché.

5.2.1.2 Risques particuliers induits par la crise financière

La Caisse régionale ne détient plus de CDO (*Collateralised Debt Obligations*), le dernier étant arrivé à échéance au 30 décembre 2012 et remboursé au pair.

5.2.1.3 Perspectives d'évolution et incertitudes sur les risques de marché

La Caisse régionale est faiblement exposée au risque de marché et poursuit sa politique de gestion extinctive de certains produits complexes (portefeuille de valeur comptable de 75,6 M€ au 30 juin 2015, garanti à échéance par des établissements de crédits européens à hauteur de 35 M€). Enfin, la Caisse conserve à son passif 85 M€ de nominal de BMTN soumis aux variations de juste valeur en norme IFRS au titre du spread de crédit de Crédit Agricole S.A.

5.2.2 Gestion du bilan

5.2.2.1 La gestion du risque de taux d'intérêt global

Le risque de taux est le risque encouru en cas de variation des taux d'intérêt du fait de l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan, à l'exception, le cas échéant, des opérations soumises aux risques de marché (*trading book*).

Il correspond au risque de variation de juste valeur ou au risque de variation de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêt. Une mesure et une analyse de l'exposition au risque de taux d'intérêt global sont effectuées chaque mois et présentées en Comité Financier. Semestriellement, une présentation de l'exposition de la Caisse régionale au risque de taux est faite en Conseil d'Administration.

Pour se protéger d'une exposition défavorable à la variation des taux, la Caisse régionale utilise des instruments de couverture. **Cette couverture est composée de 5 389 M€ de swaps et de 800 M€ de CAP en notionnel au 30 juin 2015.**

Le suivi du risque de taux se fait chaque mois par la méthode des gaps statiques à taux fixe et synthétique.

Les limites retenues par la Caisse régionale Nord de France ont été validées par le Conseil d'Administration sur la base des préconisations de Crédit Agricole S.A. :

- Limite en VAN : l'impact en VAN sur l'ensemble des maturités d'un choc de +/- 200 bps ne doit pas dépasser 10% des Fonds Propres prudentiels. Au 30 juin 2015, l'impact en VAN défavorable pour un choc de - 200 bps s'établit à -98 M€, pour une limite fixée à 290 M€.
- Limite en GAP : Limite de concentration en gap sur 10 ans < 5% du PNB d'activité budgété années 1 et 2; < 4% du PNB d'activité budgété années 3 à 10 (soit respectivement au 30 juin 2015 : 1,3 Mrds€ et 1 Mrd€).

Sur les années 2015 et 2020, l'exposition de la Caisse Régionale est favorable à un contexte de taux court terme bas. Sur les autres années, la banque présente une exposition inverse, favorable à une hausse des taux d'intérêts.

5.2.2.2 La gestion du risque structurel de change

Le risque de change correspond au risque de variation de juste valeur d'un instrument financier du fait de l'évolution du cours d'une devise. La Caisse régionale n'a pas de position de change de cette nature.

5.2.2.3 Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité et de financement désigne la possibilité de subir une perte si l'entreprise n'est pas en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance. Ces engagements comprennent notamment les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre d'emprunts et de placement.

La gestion du risque de liquidité de la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France respecte les exigences en matière de liquidité définies par l'arrêté ministériel du 5 mai 2009 relatif à l'identification, la mesure, la gestion et le contrôle du risque de liquidité, abrogeant le règlement CRBF n°88-0, et par l'instruction de la Commission bancaire n°2009-05 du 29 juin 2009 abrogeant les instructions de la Commission bancaire n° 88-03, n° 88-10 et n° 89-03. En tant qu'établissement de crédit, la Caisse régionale est tenue de pouvoir faire face en toutes circonstances à ses engagements et doit à tout moment présenter un coefficient de liquidité au moins égal à 100%. Au 30 juin 2015, la Caisse régionale Nord de France présente un coefficient de liquidité, calculé sur base sociale selon l'approche standard, de 111,15%.

L'arrêté du 03 novembre 2014 sur le risque de liquidité a rendu officiel la suppression de l'obligation pour les établissements de crédit de respecter le coefficient de liquidité standard, dès lors que l'exigence de couverture des besoins de liquidités (LCR) sera applicable, conformément à l'acte délégué de la Commission européenne. Ce dernier a été publié en janvier 2015 et entrera en vigueur à compter du 1^{er} octobre 2015, date à laquelle les traitements relatifs au calcul du coefficient de liquidité seront donc supprimés, la dernière échéance de remise du calcul du coefficient de liquidité standard à l'ACPR étant l'arrêté du 30 septembre 2015. Au 30 juin 2015, le ratio de liquidité à 1 mois LCR s'établit à 84,4% contre un minimum réglementaire de 60% exigé au 1^{er} octobre 2015.

La gestion du risque de liquidité s'appuie également sur une méthode avancée de mesure, de gestion et d'encadrement du risque de liquidité, formalisée par une convention de liquidité avec Crédit Agricole S.A. qui établit l'ensemble des principes et règles du dispositif applicable à la Caisse régionale.

Cette méthode vise à assurer le suivi et l'encadrement des principaux risques de liquidité :

- le risque d'illiquidité
- le risque de concentration des échéances
- le risque de transformation en liquidité ou risque de prix de la liquidité

Ce dispositif distingue la gestion du risque de liquidité à court-terme (jusqu'à 1 an) et celui de la liquidité à moyen long-terme (supérieur à 1 an).

Le risque d'illiquidité est encadré par une limite de refinancement à court terme (LCT < 12 mois). L'approche consiste à mesurer les *cash flows* susceptibles d'entrer et de sortir à horizon d'un an et de s'assurer que le solde est constamment positif. Les entrées de liquidité sont calibrées dans un

contexte *stressé*, les sorties de liquidité sont appréciées dans un scénario de continuité d'activité commerciale. Les limites d'endettement, déterminées en volume et en durée, sont révisées deux fois par an et contrôlées mensuellement. Elles sont présentées pour approbation au Conseil d'Administration de la Caisse régionale.

Le pilotage du risque de liquidité à moyen long terme s'appuie sur la mesure du risque de concentration des échéances. Une limite du risque de concentration des échéances, qui détermine un volume maximal des tombées de dette MLT, semestre par semestre, a été fixée à 1,8% des encours de crédits de la Caisse régionale au démarrage de la Convention de liquidité et revue semestriellement sur la base de la consommation constatée de la liquidité au niveau du Groupe.

Les besoins de liquidité à moyen long terme se mesurent par le calcul de gaps de liquidité, sur la base de l'écoulement (selon échéanciers ou conventions) des postes de bilan et hors bilan.

Des limites complémentaires sont en place pour encadrer la gestion du risque de liquidité et de refinancement. Au 30 juin 2015, les limites sont les suivantes :

Limites de refinancement par avance globale : l'encours des avances globales doit être inférieur à 50% des réalisations de crédits MLT éligibles auprès de Crédit Agricole S.A.

Limites de refinancement de marché :

Emission de Titres de Créances Négociables	Plafond
CDN	2 000 M€
BMTN	2 500 M€ Dont 550 M€ de BMTN subordonnés

Dans le cadre de sa Limite de refinancement Court Terme, la Caisse Régionale a diversifié ses ressources par des émissions de CDN et des emprunts en blanc auprès de Crédit Agricole S.A. Avec une stratégie d'optimisation du coût de son refinancement moyen et long terme, la Caisse régionale continue de profiter d'avances dites spécifiques (CRH, Covered bonds...).

5.2.2.4 Politique de couverture

Les instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre d'une relation de couverture sont désignés en fonction de l'objectif poursuivi de :

- couverture de juste valeur (Fair Value Hedge),
- couverture de résultats futurs (Cash Flow Hedge),
- couverture d'un investissement net en devise (Net Investment Hedge)

Chaque relation de couverture fait l'objet d'une documentation formelle décrivant la stratégie, l'instrument couvert et l'instrument de couverture ainsi que la méthodologie d'appréciation de l'efficacité.

Couverture de juste valeur

Les couvertures de juste valeur modifient le risque de variations de juste valeur d'un instrument à taux fixe causées par des changements de taux d'intérêts. Ces couvertures transforment des actifs

ou des passifs à taux fixe en éléments à taux variables. Les couvertures de juste valeur comprennent notamment la couverture de prêts, de titres, de dépôts et de dettes subordonnées à taux fixe.

Pour se protéger contre des variations de taux, la Caisse régionale utilise des swaps de macro-couverture qui sont justifiés et documentés selon les normes IAS - IFRS.

La Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France a mis en place une méthodologie de justification de l'efficacité de la macro-couverture, conformément à ce qui est appliqué dans le groupe Crédit Agricole et telle que préconisée par la norme IAS 39. Cette méthodologie permet de documenter les relations de couverture sur la base d'échéanciers en encours moyens, de qualifier l'efficacité de la couverture de façon prospective et rétrospective.

Couverture de résultats futurs et d'investissement net en devise

Les couvertures de résultats futurs modifient notamment le risque inhérent à la variabilité des flux de trésorerie liés à des instruments portant intérêt à taux variable. Elles comprennent notamment les couvertures de prêts et de dépôts à taux variable.

Au 30 juin 2015, la Caisse régionale Nord de France n'a pas documenté de couverture de résultats futurs, ni de couverture d'investissement net en devise.

5.2.3 Ratio de solvabilité

Conformément à la directive européenne CRD IV, les établissements de crédit sont tenus de respecter un ratio de solvabilité supérieur à 8%. Il vise à s'assurer que leurs fonds propres sont suffisants pour faire face notamment à des pertes importantes dues à la défaillance de leur clientèle.

Pour renforcer le dispositif prudentiel, la réglementation Bâle III, transposée en CRD IV, introduit un rehaussement de la qualité et du niveau des fonds propres réglementaires requis et prend en compte de nouveaux risques.

Au 30 juin 2015, les fonds propres prudentiels du Groupe Crédit Agricole Nord de France, évalués sur base consolidée suivant les normes Bâle III, s'élèvent à 3 004 M€ et le Ratio Bâle III s'élève à 24.36% en phasé et à 24,5% en non phasé.

5.2.4 Perspectives d'évolution des risques et incertitudes sur les risques de gestion du bilan

Au 30 juin 2015, le déficit net de collecte de bilan par rapport aux crédits alloués s'affiche à 3,1 Mds€, en inflexion par rapport à celui du 31 décembre 2014 qui se montait à 3,2 Mds€. La Caisse régionale maintient une politique commerciale forte du développement de sa collecte, notamment la collecte de bilan qui reste aujourd'hui peu favorisée par les contextes de taux et fiscaux.

La Caisse régionale est par ailleurs d'ores et déjà en mesure de respecter ses obligations réglementaires s'agissant du nouveau ratio de liquidité à un mois Bâle 3 : au 30 juin 2015, le ratio LCR atteint 84.4% contre un minimum de 60% exigé par la réglementation à horizon octobre 2015.

Le contexte bas des taux d'intérêt incite également la clientèle à renégocier ses crédits à taux fixe. Cette situation de taux faibles et de renégociation active de la clientèle va continuer de peser sur la marge d'intermédiation.

Risques opérationnels et de non-conformité

5.3.1 Risques opérationnels

Le risque opérationnel correspond au risque de perte résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des processus internes, des personnes, des systèmes ou d'évènements extérieurs, risque juridique inclus mais risque stratégique et de réputation exclus.

Le dispositif de gestion des risques opérationnels, décliné dans les entités du Groupe, comprend les composantes suivantes, communes à l'ensemble du Groupe :

- **gouvernance de la fonction gestion des risques opérationnels** supervisée par la Direction Générale via le volet risques opérationnels du Comité des Risques,
- **identification et évaluation qualitative des risques à travers des cartographies**, complétées par la mise en place d'indicateurs permettant la surveillance des processus les plus sensibles,
- **collecte des pertes opérationnelles et remontée des alertes** pour les incidents significatifs, avec une consolidation dans une base de données permettant la mesure et le suivi du coût du risque,
- **calcul et allocation des fonds propres réglementaires** au titre des risques opérationnels au niveau consolidé et au niveau entité,
- **réalisation périodique d'un tableau de bord** des risques opérationnels au niveau entité, complété par une synthèse Groupe.

L'organisation de la gestion des risques opérationnels s'intègre dans l'organisation globale de la ligne métier Risques et Contrôles Permanents du Groupe : le responsable des risques opérationnels de la Caisse régionale est rattaché au RCPR (Responsable des Risques et Contrôles Permanents) de la Caisse régionale.

Le Manager du Risque Opérationnel rend compte régulièrement sur son activité et sur le niveau d'exposition au risque dans le cadre du Comité de Contrôle Interne réuni trimestriellement dont la Présidence est assurée par Directeur Général de la Caisse régionale.

L'organe exécutif est par ailleurs informé mensuellement par un tableau de bord après intégration des dernières collectes des incidents et pertes avérés du risque opérationnel dans le cadre du dispositif de recensement de la Caisse régionale. Le contrôle périodique et les contrôleurs du deuxième degré de second niveau sont destinataires de ces informations. L'organe délibérant est informé semestriellement sur l'évolution du coût du risque et les événements marquants du dispositif.

Calcul des Fonds Propres en méthode AMA

La méthode AMA de calcul des fonds propres au titre du risque opérationnel a pour objectifs principaux :

- d'inciter à une meilleure maîtrise du coût du risque opérationnel ainsi qu'à la prévention des risques exceptionnels,
- de déterminer le niveau de fonds propres correspondant aux risques mesurés, pouvant se situer en deçà de la méthode standard,
- de favoriser l'amélioration de la qualité des contrôles permanents dans le cadre du suivi de plans d'actions.

Les dispositifs Groupe mis en place dans la Caisse régionale visent à respecter l'ensemble des critères qualitatifs (intégration de la mesure des risques dans la gestion quotidienne, indépendance de la fonction risques, déclaration périodique des expositions au risque opérationnel...) et des critères quantitatifs Bâle II (intervalle de confiance de 99,9% sur une période de un an ; prise en compte des données internes, des données externes, d'analyses de scénarii et de facteurs reflétant l'environnement ; prise en compte des facteurs de risque influençant la distribution statistique).

Le modèle AMA de calcul des fonds propres repose sur un modèle actuariel de type *lost distribution approach* qui est unique au sein du Groupe. L'allocation du capital de la Caisse régionale est prise en charge par celle-ci à partir de principes définis au niveau national. Les principes qui ont gouverné la conception et la mise au point du modèle sont les suivants :

- intégration dans la politique de risques ;
- pragmatisme, la méthodologie devant s'adapter aux réalités opérationnelles ;
- pédagogie, de manière à favoriser l'appropriation par la direction générale et les métiers ;
- robustesse : capacité du modèle à donner des estimations réalistes et stables d'un exercice à l'autre.

L'utilisation de ce modèle AMA a été validée par l'ACP en Décembre 2007 et la méthodologie est régulièrement présentée et validée en Comité des Normes et Méthodologies du Groupe Crédit Agricole et encore récemment en Décembre 2011, présidé par le Directeur des Risques et Contrôles Permanents Groupe.

Plans de continuité d'activité

Conformément à la réglementation CRBF 2004-02, la Caisse régionale Nord de France a nommé dès 2004 un Responsable des Plans de Continuité d'Activité (RPCA).

Les travaux menés depuis lors ont eu pour objectif de couvrir les quatre zones de risque suivantes :

- Le risque d'interruption consécutif à la survenance d'un sinistre sur le système informatique (attaque virale massive, indisponibilité physique ou logique du système),
- Le risque d'interruption consécutif à la survenance d'un sinistre immobilier sur le Siège Social de la Caisse régionale,
- Le risque d'interruption consécutif à la survenance d'un sinistre chez un prestataire réalisant une prestation de service essentielle au sens du règlement CRBF 97-02 (substitué par l'arrêté du 3 novembre 2014),
- Le risque d'interruption consécutif à l'indisponibilité des acteurs (épidémie, grève etc.).

L'ensemble de ces travaux s'intègre dans le cadre de la politique de continuité d'activité du Groupe.

La Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France dispose désormais d'un outil groupe SIMCA (Système Informatisé du Management de la Continuité d'Activités) pour la gestion de ces plans de continuité d'activités.

Assurances et couverture des risques

Dans la perspective d'une protection de son patrimoine et de son résultat, le groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France a souscrit de multiples polices d'assurances telles que des assurances couvrant le risque global de banque (détournements-escroqueries, cambriolages, moyens de paiement...), des assurances contre les préjudices financiers ou encore des assurances multirisques (bureaux, automobiles, machines).

A ces assurances, s'ajoutent des responsabilités civiles (exploitation, courtage, mandataires sociaux) garantissant la protection des partenaires du groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France.

5.3.2 Risques de non-conformité

Le risque de non-conformité constitue le risque de sanction judiciaire, administrative ou disciplinaires, de perte financière ou d'atteinte à la réputation lié au non-respect de dispositions législatives, réglementaires, professionnelles ou déontologiques propres aux activités bancaires et financières.

L'information concernant ce risque est traitée dans la partie relative au dispositif de contrôle interne.

6. Dispositif de Contrôle Interne

L'arrêté du 3 novembre 2014, relatif au contrôle interne des entreprises du secteur de la banque, des services de paiement et des services d'investissement soumises au contrôle de l'ACPR, a abrogé le règlement CRBF n°97-02.

La Caisse régionale Nord de France a exercé durant le premier semestre 2015 un contrôle continu sur ses activités.

Ainsi, la responsabilité du Contrôle Interne est partagée entre trois fonctions :

- le Responsable des Risques et du Contrôle Permanent,
- le Responsable du Contrôle de la Conformité,
- le Responsable du Contrôle Périodique.

En application de l'arrêté du 20 janvier 2010 modifiant le règlement CRBF n°97-02, le Directeur des Risques et du Contrôle Permanent de la Caisse régionale a été nommé Responsable de la « filière risques ». A ce titre, il assure la coordination et la consolidation de l'ensemble des risques sur le périmètre de contrôle interne de la Caisse régionale. Il rend compte à l'organe exécutif et délibérant de l'exercice de ses missions et l'alerte de toute situation susceptible d'avoir des répercussions significatives sur la maîtrise des risques.

La coordination des fonctions de contrôle et le suivi du dispositif de Contrôle Interne sont assurés par un Comité de Contrôle Interne se réunissant trimestriellement et dont la Présidence est assurée par le Directeur Général.

Les Responsables du Contrôle Interne rendent compte semestriellement au Conseil d'administration et au Comité d'audit de l'activité de contrôle interne au sein de la Caisse régionale et des principales évolutions sur chaque domaine de risque.

Les dispositifs de mesure et de surveillance des risques (contrepartie, marché, taux, opérationnels...) sont assurés par des instances telles que le Comité des Risques et le Comité Financier et régulièrement présentées au Conseil d'administration et au Comité d'audit.

Enfin, le rapport du Président du Conseil d'administration pour l'exercice 2014, rendant compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la Caisse régionale, a été établi et diffusé.

Contrôle Permanent et Périodique

Le dispositif mis en place qui s'étend aux entreprises contrôlées de manière exclusive ou conjointe par la Caisse régionale, repose sur l'indépendance et la spécialisation des contrôles qui se répartissent en trois catégories.

- Les contrôles permanents de premier degré réalisés par l'encadrement des services ou des agences éventuellement complétés par des contrôles automatiques.
- Les contrôles permanents de deuxième degré permettant aux services ayant délégué des activités, notamment en agence, de s'assurer du respect des procédures. Un contrôle permanent de second niveau est aussi exercé par des fonctions spécialisées : Contrôle des Risques Crédit, Contrôle Comptable et Financier, Contrôle de la Conformité,

- Les contrôles périodiques par le Service Audit et Contrôle Périodique, garant de la qualité des contrôles opérés au sein de la Caisse régionale, qui constituent le troisième degré. Ce service est directement rattaché au Directeur Général et agit en toute indépendance dans le cadre d'un cycle pluriannuel.

L'essentiel de la sécurité informatique est désormais confié au Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI) du SIU NICE (Nouvelle Informatique Convergente Evolutive). Il travaille de concert avec le RSSI des Caisses régionales adhérentes. Le contrôle annuel de la conformité du système d'information est sous la responsabilité du GIE CA-TECHNOLOGIES, conformément à ses obligations contractuelles avec les Caisses régionales.

Contrôle de la Conformité

Le Responsable du Contrôle de la Conformité, qui est également Responsable de la Conformité des Services d'Investissement (RCSI), veille en liaison avec le Responsable Juridique au respect des lois et règlements propres à l'activité bancaire, aux normes professionnelles et déontologiques et aux procédures internes, en concentrant particulièrement ses actions sur les réglementations relatives à l'Autorité des Marchés Financiers, à la lutte contre le blanchiment et à la commercialisation des produits.

Sur la base du plan de contrôle annuel de la conformité mis en place au sein de la Caisse régionale, des contrôles ont été réalisés afin d'évaluer le correct respect des procédures internes qui doivent permettre de prévenir les principaux risques de non conformité.

De même, les nouvelles activités et nouveaux produits ont été validés et les dysfonctionnements de conformité traités.

Les principales actions entreprises au cours du premier semestre 2015 ont porté sur :

- la poursuite de la mise en œuvre du plan d'actions relatif à la mise en conformité des personnes morales et des personnes physiques professionnelles, dont l'échéance est prévue fin 2015,
- les formations relatives à la Lutte Contre le Blanchiment (concernant l'ensemble des collaborateurs) et au Droit Au Compte qui ont fait l'objet d'une campagne de rappel en faveur des collaborateurs qui n'avaient pu les suivre fin 2014,
- la protection de la clientèle et plus particulièrement les modalités de traitement des abus de faiblesse qui ont été renforcées.

Le Responsable de la Conformité rend compte à la Direction Générale de la cohérence, de l'exhaustivité et de l'efficacité du dispositif de contrôle des risques de non conformité dans le cadre des Comités de Contrôle Interne.

7. Perspectives

La Caisse régionale poursuit son développement afin de continuer à offrir à ses Clients une Banque de Proximité qui positionne l'agence au cœur de la relation multicanale et digitale. Le Crédit Agricole Nord de France continue d'investir également en faveur de son territoire en proposant des services innovants et de qualité pour accompagner les acteurs de la région. La conjoncture de taux bas continuera de peser sur la marge d'intermédiation mais restera favorable à la dynamique commerciale tirée par le crédit, d'autant plus si la reprise économique s'accélère.

Enfin, le second semestre 2015 sera marqué par la réorganisation des réseaux Immobiliers du Groupe Crédit Agricole Nord de France (Arcadim, Imm-nord et MSI), qui seront fusionnés et adopteront la marque Square Habitat Crédit Agricole pour un nouvel élan commercial.

*Partie II COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES
RESUMES AU 30 JUIN 2015*

***Groupe Caisse Régionale de
Crédit Agricole Nord de France***

**Examinés par le Conseil d'administration de la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de
France en date du 27 Juillet 2015**

SOMMAIRE

CADRE GENERAL	34
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	36
COMPTE DE RESULTAT	36
RESULTAT NET ET AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL	37
BILAN ACTIF	38
BILAN PASSIF	39
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	40
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	42
NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES	44
1. PRINCIPES ET METHODES APPLICABLES DANS LE GROUPE, JUGEMENTS ET ESTIMATIONS UTILISEES	44
2. PRINCIPALES OPERATIONS DE STRUCTURE ET EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA PERIODE	47
3. NOTES RELATIVES AU RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	48
3.1. <i>Produits et Charges d'intérêts</i>	48
3.2. <i>Commissions nettes</i>	49
3.3. <i>Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat</i>	49
3.4. <i>Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente</i>	51
3.5. <i>Produits et charges nets des autres activités</i>	51
3.6. <i>Charges générales d'exploitation</i>	52
3.7. <i>Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles</i>	52
3.8. <i>Coût du risque</i>	53
3.9. <i>Gains ou pertes nets sur autres actifs</i>	53
3.10. <i>Impôts</i>	54
3.11. <i>Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>	56
4. INFORMATIONS SECTORIELLES.....	59
5. NOTES RELATIVES AU BILAN	60
5.1. <i>Actifs et Passifs financiers à la juste valeur par résultat</i>	60
5.2. <i>Actifs financiers disponibles à la vente</i>	62
5.3. <i>Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle</i>	63
5.4. <i>Dépréciations inscrites en déduction des actifs financiers</i>	65
5.5. <i>Exposition au risque souverain</i>	66
5.6. <i>Dettes envers les établissements de crédit et sur la clientèle</i>	72
5.7. <i>Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées</i>	72
5.8. <i>Immeubles de placement</i>	73
5.9. <i>Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition)</i>	74
5.10. <i>Écarts d'acquisition</i>	75
5.11. <i>Provisions</i>	75
5.12. <i>Capitaux propres – part du Groupe</i>	77
6. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE	78
7. RECLASSEMENTS D'INSTRUMENTS FINANCIERS.....	80
8. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS	80
8.1. <i>Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût</i>	80
8.2. <i>Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur</i>	84
9. IMPACTS DES EVOLUTIONS COMPTABLES OU AUTRES EVENEMENTS	87
10. PARTIES LIEES.....	97
11. PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU 30 JUIN 2015.....	98
12. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA FIN DE LA PERIODE INTERMEDIAIRE.....	98

CADRE GENERAL

Présentation juridique de l'entité

La société tête de groupe est la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France, société coopérative à capital et personnel variables, dont le siège social est à Lille – 10 avenue Foch, immatriculée au RCS de Lille sous le numéro 440 676 559.

Le groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France est une composante du groupe Crédit Agricole.

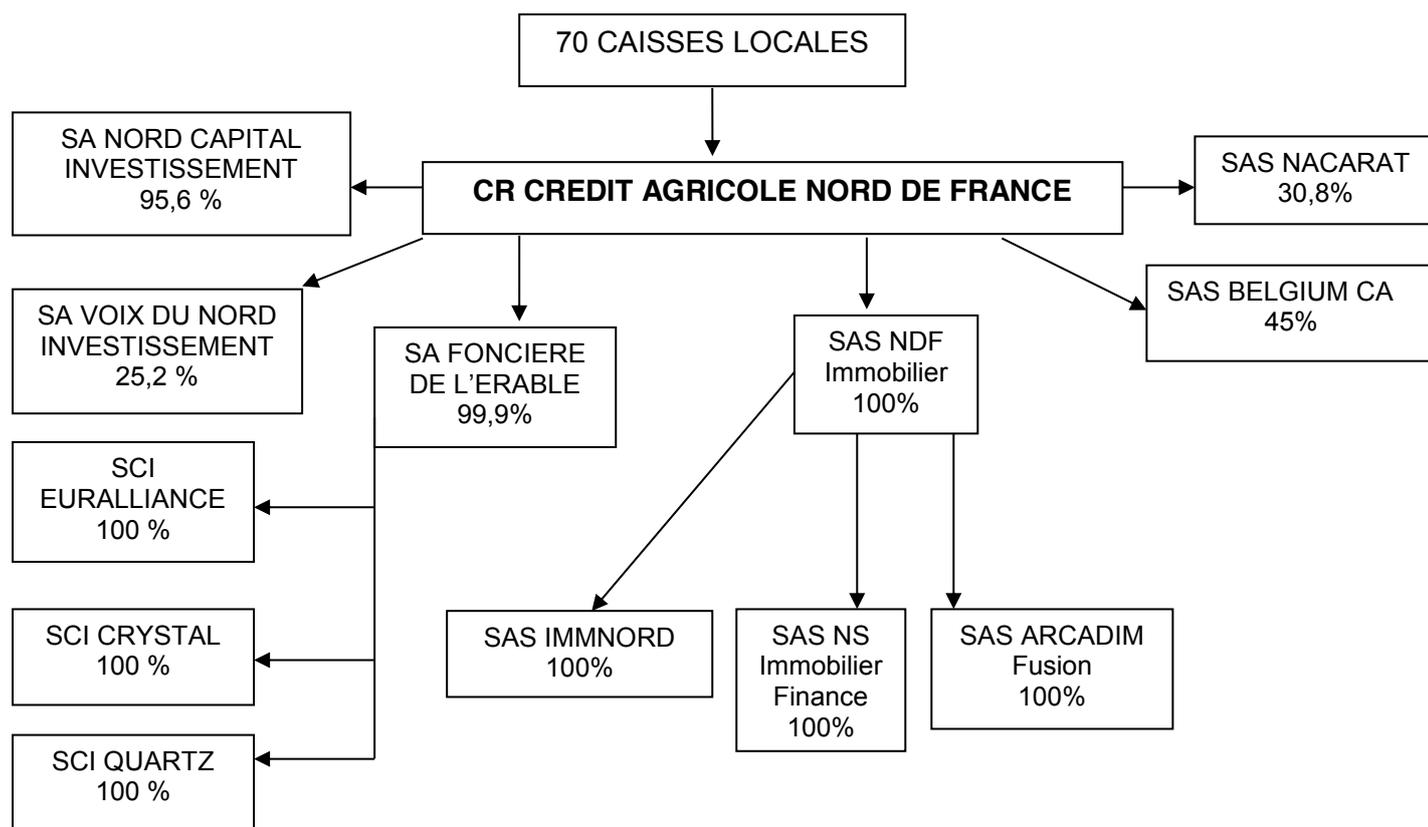
La Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France émet des certificats coopératifs d'investissement qui sont cotés sur l'Euronext Paris.

De par la loi bancaire, la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France est un établissement de crédit avec les compétences bancaires et commerciales que cela entraîne. Il est soumis à la réglementation bancaire et est régi par le Code Monétaire et Financier et la loi bancaire du 24 janvier 1984 relative au contrôle et à l'activité des établissements de crédit.

Sont rattachées à la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France, 70 Caisses locales qui constituent des unités distinctes avec une vie juridique propre. Les états financiers consolidés, selon la méthode de l'entité consolidante, incluent les comptes de la Caisse régionale, les comptes des 70 Caisses locales et ceux de ses principales filiales (SAS Belgium CA, SA Nord Capital Investissement, SCI Euralliance, SCI Crystal, SCI Quartz, SAS Immnord, SAS Nord de France Immobilier, SAS Arcadim Fusion, SA Foncière de l'Erable, SAS Nacarat, SA Voix du Nord Investissement et SAS NS Immobilier Finance).

Ces sociétés sont consolidées dans les comptes de la Caisse régionale selon la méthode globale pour les entités sous contrôle exclusif et les entités sous contrôle conjoint et selon la méthode de la mise en équivalence pour les entités sous influence notable.

Groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France



NB : Le pourcentage d'intérêt de la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France est de 95,54% dans la SA Nord Capital Investissement.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

COMPTE DE RESULTAT

<i>Notes</i>	30/06/2015	31/12/2014 Retraité	30/06/2014 Retraité
<i>(en milliers d'euros)</i>		(1)	(1)
Intérêts et produits assimilés	3.1 358 142	724 448	366 214
Intérêts et charges assimilées	3.1 - 213 453	- 428 406	- 217 049
Commissions (produits)	3.2 142 551	271 387	133 028
Commissions (charges)	3.2 - 24 505	- 43 749	- 21 600
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3.3 274	- 6 568	- 2 331
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	3.4 29 270	34 065	33 471
Produits des autres activités	3.5 24 586	44 674	23 149
Charges des autres activités	3.5 - 8 637	- 11 439	- 5 556
PRODUIT NET BANCAIRE	308 228	584 412	309 326
Charges générales d'exploitation	3.6 - 176 768	- 328 030	- 175 037
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	3.7 - 7 450	- 17 701	- 8 634
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	124 010	238 681	125 655
Coût du risque	3.8 - 15 476	- 27 118	- 28 685
RESULTAT D'EXPLOITATION	108 534	211 563	96 970
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	- 613	- 2 346	251
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3.9 379	371	- 1
Variations de valeur des écarts d'acquisition	5.10		
RESULTAT AVANT IMPOT	108 300	209 588	97 220
Impôts sur les bénéfices	3.10 - 29 594	- 73 631	- 31 773
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			
RESULTAT NET	78 706	135 957	65 447
Participations ne donnant pas le contrôle	9	147	126
RESULTAT NET – PART DU GROUPE	78 697	135 810	65 321

(1) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2014, suite à l'entrée en vigueur d'IFRIC 21, présentée note 9.

RESULTAT NET ET AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL

<i>Notes</i>	30/06/2015	31/12/2014 Retraité (1)	30/06/2014 Retraité (1)
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Résultat net	78 706	135 957	65 447
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	<i>3.11</i> 2 540	- 5 439	- 2 215
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés	<i>3.11</i> 581	- 581	- 581
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entités mises en équivalence	3 121	- 6 020	- 2 796
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence	<i>3.11</i>		581
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entités mises en équivalence	<i>3.11</i> - 1 072	2 056	960
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence	<i>3.11</i>		- 198
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	2 049	- 3 964	- 1 453
Gains et pertes sur écarts de conversion	<i>3.11</i>		
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	<i>3.11</i> 4 558	- 23 677	10 455
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	<i>3.11</i>		
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés	<i>3.11</i> - 43 538	43 843	43 843
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entités mises en équivalence	- 38 980	20 166	54 298
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables part du Groupe des entités mises en équivalence	<i>3.11</i>		- 36 707
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entités mises en équivalence	<i>3.11</i> 15 813	- 4 167	- 16 696
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entités mises en équivalence	<i>3.11</i>		12 472
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	- 23 167	15 999	13 367
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres	- 21 118	12 035	11 914
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	57 588	147 992	77 361
Dont part du Groupe	57 315	147 377	76 887
Dont participations ne donnant pas le contrôle	273	615	474

(1) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2014, suite à l'entrée en vigueur d'IFRIC 21, présentée note 9.

BILAN ACTIF

<i>Notes</i>	30/06/2015	31/12/2014 Retraité (1)	01/01/2014 Retraité (1)
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Caisse, banques centrales	114 122	136 154	99 317
Actifs financiers à la juste valeur par résultat <i>5.1 - 5.6</i>	171 239	185 832	197 313
Instruments dérivés de couverture	5 585	6 432	507
Actifs financiers disponibles à la vente <i>5.2 - 5.4 - 5.5</i>	1 652 527	1 682 117	1 523 553
Prêts et créances sur les établissements de crédit <i>5.3 - 5.4 - 5.5</i>	2 901 809	2 748 242	4 213 012
Prêts et créances sur la clientèle <i>5.3 - 5.4 - 5.5</i>	18 435 949	18 256 082	18 733 534
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	148 788	219 030	159 789
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance <i>5.4 - 5.5</i>	793 659	843 245	442 639
Actifs d'impôts courants et différés	34 658	4 166	16 753
Comptes de régularisation et actifs divers	326 766	312 656	362 218
Actifs non courants destinés à être cédés		140 104	11 105
Participation aux bénéfices différée			
Participations dans les entreprises mises en équivalence	172 083	76 555	215 977
Immeubles de placement <i>5.8</i>	115 255	121 353	113 331
Immobilisations corporelles <i>5.9</i>	117 270	116 879	125 649
Immobilisations incorporelles <i>5.9</i>	4 255	4 350	5 885
Ecarts d'acquisition <i>5.10</i>			
TOTAL DE L'ACTIF	24 993 965	24 853 197	26 220 582

(1) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2014, suite à l'entrée en vigueur d'IFRIC 21, présentée note 9.

BILAN PASSIF

	<i>Notes</i>	30/06/2015	31/12/2014 Retraité (1)	01/01/2014 Retraité (1)
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Banques centrales				
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	178 202	191 313	189 222
Instruments dérivés de couverture		259 803	295 100	203 341
Dettes envers les établissements de crédit	5.6	12 609 867	12 702 959	13 876 158
Dettes envers la clientèle	5.6	6 348 344	6 182 474	6 291 863
Dettes représentées par un titre	5.7	1 147 259	1 236 687	1 566 243
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		9 666	10 564	12 695
Passifs d'impôts courants et différés		53 233	34 358	26 066
Comptes de régularisation et passifs divers		410 584	275 699	287 217
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés				
Provisions techniques des contrats d'assurance				
Provisions	5.11	92 449	83 360	76 150
Dettes subordonnées	5.7	547 592	546 487	545 972
TOTAL DETTES		21 656 999	21 559 001	23 074 927
CAPITAUX PROPRES		3 336 966	3 294 196	3 145 655
Capitaux propres - part du Groupe		3 332 152	3 289 601	3 141 614
Capital et réserves liées		742 049	729 486	706 052
Réserves consolidées		2 467 278	2 358 798	2 286 541
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		44 128	65 507	54 141
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs non courants destinés à être cédés				- 200
Résultat de l'exercice		78 697	135 810	95 080
Participations ne donnant pas le contrôle		4 814	4 595	4 041
TOTAL DU PASSIF		24 993 965	24 853 197	26 220 582

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'Euros)	Part du Groupe								Participations ne donnant pas le contrôle					Capitaux propres consolidés	
	Capital et réserves liées				Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			Résultat net	Capitaux propres	Capital réserves consolidées et résultat	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				Capitaux propres
	Capital	Primes et Réserves consolidées liées au capital (1)	Elimination des titres auto-détenus	Total Capital et Réserves consolidées	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		
(en milliers d'euros)															
Capitaux propres au 1er janvier 2014 Publié	294 081	2 806 342	- 12 750	3 087 673	56 132	- 2 191	53 941		3 141 614	3 521	520		520	4 041	3 145 655
Impacts IFRIC 21															
Capitaux propres au 1er janvier 2014 Retraité	294 081	2 806 342	- 12 750	3 087 673	56 132	- 2 191	53 941		3 141 614	3 521	520		520	4 041	3 145 655
Augmentation de capital	11 761			11 761					11 761						11 761
Variation des titres auto détenus			- 149	- 149					- 149					- 239	- 22 833
Dividendes versés au 1er semestre 2014		- 22 594		- 22 594					- 22 594	- 239				- 3	- 3
Effet des acquisitions / cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle										- 3				- 3	- 3
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	11 761	- 22 594	- 149	- 10 982					- 10 982	- 242				- 242	- 11 224
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					8 509	- 1 453	7 056		7 056		348		348	348	7 404
Quote-part dans les variations de Capitaux Propres des entreprises mises en équivalence		- 64		- 64	4 510		4 510		4 446						4 446
Résultat du 1er semestre 2014								65 321	65 321	126				126	65 447
Autres variations		43		43					43						43
Capitaux propres au 30 juin 2014 retraités (2)	305 842	2 783 727	- 12 899	3 076 670	69 151	- 3 644	65 507	65 321	3 207 498	3 405	868		868	4 273	3 211 771
Augmentation de capital	12 283			12 283					12 283						12 283
Variation des titres auto détenus			- 461	- 461					- 461					- 180	- 461
Effet des acquisitions / cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle										180				180	180
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	12 283		- 461	11 822					11 822	180				180	12 002
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					2 511	- 2 511					121		121	121	121
Quote-part dans les variations de Capitaux Propres des entreprises mises en équivalence		1		1					1						1
Résultat du 2nd semestre 2014								70 489	70 489	21				21	70 510
Autres variations		- 209		- 209					- 209						- 209
Capitaux propres au 31 décembre 2014 retraités (2)	318 125	2 783 519	- 13 360	3 088 284	71 662	- 6 155	65 507	135 810	3 289 601	3 606	989		989	4 595	3 294 196
Affectation du résultat 2014		135 810		135 810				- 135 810							
Capitaux propres au 1er janvier 2015	318 125	2 919 329	- 13 360	3 224 094	71 662	- 6 155	65 507		3 289 601	3 606	989		989	4 595	3 294 196
Augmentation de capital	13 182			13 182					13 182						13 182
Variation des titres auto détenus			- 619	- 619					- 619					- 188	- 619
Dividendes versés au 1er semestre 2015		- 28 096		- 28 096					- 28 096	- 188				- 188	- 28 284
Effet des acquisitions / cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle										122				122	122
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	13 182	- 28 096	- 619	- 15 533					- 15 533	- 66				- 66	- 15 599
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					5 317	1 666	6 983		6 983		263		263	263	7 246
Quote-part dans les variations de Capitaux Propres des entreprises mises en équivalence					- 28 745	383	- 28 362		- 28 362						- 28 362
Résultat du 1er semestre 2015								78 697	78 697	9				9	78 706
Autres variations		766		766					766	15	- 2		- 2	13	779
CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2015	331 307	2 891 999	- 13 979	3 209 327	48 234	- 4 106	44 128	78 697	3 332 152	3 564	1 250		1 250	4 814	3 336 966

(1) Réserves consolidées avant élimination des titres d'auto-contrôle

(2) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2014, suite à l'entrée en vigueur d'IFRIC 21, présentée note 9.

Les capitaux propres, part du Groupe, s'élèvent à 3,33 milliards d'euros contre 3,29 milliards au 31 décembre 2014. Leur évolution résulte principalement des mouvements opposés suivants :

- augmentation de capital des Caisses Locales (13,18 millions d'euros), résultat du 1er semestre 2015 (78,70 millions d'euros) et écarts de réévaluation (- 21,38 millions d'euros),
- distribution des dividendes de l'exercice 2014 (24,03 millions d'euros par la Caisse régionale Nord de France et 4,06 millions d'euros par les Caisses Locales).

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

<i>(en milliers d'euros)</i>	1er semestre 2015	1er semestre 2014 Retraité (**)	31/12/2014 Retraité (**)
Résultat avant impôts	108 300	97 220	209 588
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	7 450	8 635	17 705
Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations			
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	17 786	21 274	30 752
Quote-part de résultat liée aux entreprises mises en équivalence	613	- 251	2 346
Résultat net des activités d'investissement	- 742	- 980	- 3 376
Résultat net des activités de financement	13 479	13 474	27 214
Autres mouvements	23 217	8 246	6 968
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	61 803	50 398	81 609
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	- 325 244	210 973	- 139 221
Flux liés aux opérations avec la clientèle	- 9 118	- 133 959	338 407
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	13 479	- 716 873	- 835 072
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	103 810	90 834	49 575
Dividendes reçus des entreprises mises en équivalence (1)	15 601	1 419	1 419
Impôts versés	- 41 515	- 10 877	- 48 353
Variation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	- 242 987	- 558 483	- 633 245
Flux provenant des activités abandonnées			
TOTAL Flux nets de trésorerie générés par l'activité OPERATIONNELLE (A)	- 72 884	- 410 865	- 342 048
Flux liés aux participations (2)	218	- 2 371	- 3 765
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	- 7 365	- 3 232	- 20 671
Flux provenant des activités abandonnées			
TOTAL Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'INVESTISSEMENT (B)	- 7 147	- 5 603	- 24 436
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires (3)	- 15 240	- 11 042	1 052
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement (4)	- 12 374	- 12 464	- 27 405
Flux provenant des activités abandonnées			
TOTAL Flux nets de trésorerie liés aux opérations de FINANCEMENT (C)	- 27 614	- 23 506	- 26 353
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)			
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C + D)	- 107 645	- 439 974	- 392 837
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	223 908	616 745	616 745
Solde net des comptes de caisse et banques centrales (*)	136 154	99 317	99 317
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit (**)	87 754	517 428	517 428
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	116 263	176 771	223 908
Solde net des comptes de caisse et banques centrales (*)	114 122	104 315	136 154
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit (**)	2 141	72 456	87 754
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE	- 107 645	- 439 974	- 392 837

* composé du solde net des postes "Caisses et banques centrales", hors intérêts courus (y compris trésorerie des entités reclassées en activités destinées à être cédées)

** composé du solde des postes "comptes ordinaires débiteurs sains" et "comptes et prêts au jour le jour sains" tels que détaillés en note 5.3 et des postes "comptes ordinaires créditeurs" et "comptes et emprunts au jour le jour" tels que détaillés en note 5.6 (hors intérêts courus et y compris opérations internes au Crédit Agricole)

*** Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2014, suite à l'entrée en vigueur d'IFRIC 21, présentée note 9.

(1) Correspond aux dividendes de la SAS BELGIUM CA pour 15,3 millions d'euros et de la SAS NACARAT pour 0,3 millions d'euros.

(2) Cette ligne recense les effets nets sur la trésorerie des acquisitions et des cessions de titres de participation. Pour le premier semestre 2015, l'impact net des acquisitions sur la trésorerie du groupe est dû notamment à l'acquisition par la SA Nord Capital Investissement de participations dans la Société Damartex pour un montant de 0,65 millions d'euros et dans la Société SEL Environnement pour un montant de 0,80 millions d'euros.

(3) Le flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires comprend notamment :

- le paiement :

- des intérêts aux parts sociales aux sociétaires à hauteur de 4,06 millions d'euros,
- des dividendes CCI aux détenteurs de CCI pour un montant de 13,69 millions d'euros,
- des dividendes CCA à Crédit Agricole SA pour un montant de 11,44 millions d'euros.

- la variation du capital social des Caisses Locales pour 13,18 millions d'euros.

- l'augmentation de capital de la SA Nord Capital Investissement pour un montant de 4 millions d'euros.

(4) Concerne essentiellement le règlement des charges d'intérêts liées aux dettes subordonnées.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES

1. Principes et Méthodes applicables dans le Groupe, jugements et estimations utilisés

Les comptes consolidés intermédiaires résumés du groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France au 30 juin 2015 ont été préparés et sont présentés en conformité avec la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire, qui définit le contenu minimum de l'information, et qui identifie les principes de comptabilisation et d'évaluation devant être appliqués à un rapport financier intermédiaire.

Les normes et interprétations utilisées pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires résumés sont identiques à celles utilisées par le groupe Crédit Agricole sur l'élaboration des comptes consolidés au 31 décembre 2014 établis, en application du règlement CE n° 1606/2002, conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union européenne (version dite « carve out »), en utilisant donc certaines dérogations dans l'application de la norme IAS 39 pour la comptabilité de macro-couverture.

Ces normes et interprétations ont été complétées par les dispositions des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2015 et dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice. Celles-ci portent sur :

Normes, Amendements ou Interprétations	Date de publication par l'Union européenne	Date de 1ère application obligatoire : exercices ouverts à compter du	Applicable dans le Groupe
Interprétation IFRIC 21 Taxes	13 juin 2014 (UE n° 634/2014)	1er janvier 2015	Oui
Améliorations des IFRS cycle 2011-2013 :	18 décembre 2014 (UE n° 1361/2014)		
- IFRS 3 Exclusion du champ d'application des formations de partenariats (i.e les co-entreprises déjà exclues et pour la 1 ^{er} fois les activités conjointes)		1er janvier 2015	Oui
- IFRS 13 Extension à certains instruments non financiers de l'exception qui permet l'évaluation de la juste valeur sur base nette		1er janvier 2015	Oui
- IAS 40 Nécessité de jugement pour déterminer si l'acquisition d'un immeuble de placement constitue une acquisition d'actif (IAS 40) ou d'un groupe d'actifs ou un regroupement d'entreprises (IFRS 3)		1er janvier 2015	Oui

L'interprétation d'IFRIC 21 donne des précisions sur la comptabilisation des droits, taxes et autres prélèvements publics qui relèvent d'IAS 37 Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels (hors amendes et pénalités, et hors impôts sur les sociétés régis par IAS 12). Elle permet notamment de clarifier :

- la date à laquelle ces droits et taxes doivent être enregistrés,
- et si l'enregistrement peut être progressif (étalement) au cours de l'exercice ou pas.

Au regard de ces clarifications, la mise en œuvre d'IFRIC 21 a pour effet de changer le fait générateur d'enregistrement de certains droits et taxes (décalage de la date de l'enregistrement d'un exercice à l'autre et/ou fin de l'étalement sur la durée de l'exercice).

Ainsi, sont notamment concernées les principales taxes suivantes :

- la taxe bancaire pour risque systémique
- la contribution pour frais de contrôle Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution
- la contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S)
- la taxe foncière
- la contribution foncière des entreprises
- la taxe pour le fonds de soutien aux collectivités territoriales
- la contribution au fonds de Résolution

L'application d'IFRIC 21 est d'application rétrospective avec retraitement des exercices antérieurs et ajustement des capitaux propres d'ouverture de l'année 2014 en comparatif dans les états financiers.

Les principaux effets chiffrés de ce changement sont présentés en note 9 Impacts des évolutions comptables et autres événements.

L'application des autres textes n'a pas eu d'impact significatif sur le résultat et les capitaux propres.

Par ailleurs, il est rappelé que lorsque l'application anticipée de normes et interprétations adoptées par l'Union européenne est optionnelle sur une période, l'option n'est pas retenue par le Groupe, sauf mention spécifique.

Ceci concerne en particulier :

Normes, Amendements ou Interprétations	Date de publication par l'Union européenne	Date de 1ère application obligatoire : exercices ouverts à compter du	Applicable dans le Groupe
Améliorations des IFRS cycle 2010-2012 : <ul style="list-style-type: none"> - IFRS 2 Conditions d'acquisition des droits, de marché, de performance, de service - IFRS 3 Comptabilisation d'un ajustement éventuel du prix - IFRS 8 Regroupement de secteurs opérationnels et réconciliation des actifs sectoriels avec le total des actifs - IAS 16 et IAS 38 Réévaluation et ajustement proportionnel de l'amortissement cumulé - IAS 24 Notion de services de direction (« key management personnel services ») 	17 décembre 2014 (UE n°2015/28)	1 ^{er} février 2015 (1) 1 ^{er} février 2015 (1) 1 ^{er} février 2015 (1) 1 ^{er} février 2015 (1) 1 ^{er} février 2015 (1)	Oui Oui
Amendement IAS 19, Régimes à prestations définies : cotisations des membres du personnel	17 décembre 2014 (UE n°2015/29)	1 ^{er} février 2015 (1)	Oui

(1) Soit à partir du 1^{er} janvier 2016 dans le Groupe.

Par ailleurs, les normes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore adoptées par l'Union européenne n'entreront en vigueur d'une manière obligatoire qu'à partir de cette adoption et ne sont donc pas appliquées par le Groupe au 30 juin 2015.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés sont destinés à actualiser les informations fournies dans les comptes consolidés au 31 décembre 2014 du groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France et doivent être lus en complément de ces derniers. Aussi, seules les informations les plus significatives sur l'évolution de la situation financière et des performances du groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France sont mentionnées dans ces comptes semestriels.

De par leur nature, les évaluations nécessaires à l'établissement des comptes consolidés exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur. Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations réalisées pour les instruments financiers évalués à leur juste valeur, les participations non consolidées, la valorisation des entreprises mises en équivalence, les régimes de retraites et autres avantages sociaux futurs, les dépréciations durables de titres

disponibles à la vente et détenus jusqu'à maturité, les dépréciations de créances irrécouvrables, les provisions, la dépréciation des écarts d'acquisition et les actifs d'impôts différés.

Pour l'ensemble des notes présentées ci-dessous, au niveau des tableaux, les montants donnés au titre des années précédentes sont des montants retraités suite à l'application en 2015 d'IFRIC 21.

2. Principales opérations de structure et événements significatifs de la période

Une nouvelle convention d'avance en compte courant d'associés, a été mise en place en juin 2015 entre la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France et la SAS Rue la Boétie, pour un montant de 20,69 millions d'euros.

En juin, la SAS Belgium CA a cédé la totalité de sa participation dans CRELAN SA, entraînant la déconsolidation de cette dernière. Une plus-value de cession de 0,7 millions d'euros a été enregistrée dans les comptes consolidés du groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France.

Le dispositif des garanties Switch, a été mis en place le 23 décembre 2011 et a été complété par un avenant signé le 19 décembre 2013.

Ce dispositif permet de transférer aux Caisses régionales les exigences prudentielles des participations de Crédit Agricole S.A. dans les Caisses régionales (CCI/CCA) et dans Crédit Agricole Assurances (CAA) dans la limite d'un plafond contractuel.

La bonne fin du dispositif est sécurisée par des dépôts de garantie versés par les Caisses régionales à Crédit Agricole S.A.. Ces dépôts de garantie sont calibrés pour matérialiser l'économie de fonds propres réalisée par Crédit Agricole S.A., et sont rémunérés à taux fixe aux conditions de la liquidité long terme.

Ainsi, le dispositif protège Crédit Agricole S.A. en cas de baisse de valeur globale de mise en équivalence des participations susvisées moyennant le versement par les Caisses régionales d'une indemnisation compensatrice prélevée sur le dépôt de garantie. Symétriquement en cas de hausse ultérieure de la valeur globale de mise en équivalence globale, Crédit Agricole S.A., de par l'application d'une clause de retour à meilleure fortune, pourrait restituer les indemnisations préalablement perçues.

Au 30 juin 2015, une baisse de la valeur globale de mise en équivalence des participations couvertes par le dispositif est observée. Elle entraîne le déclenchement du mécanisme de garantie à hauteur de 174 millions d'euros. Cela se traduit par la comptabilisation d'une provision en coût du risque dans les comptes de la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France à hauteur de sa quote-part, soit 6,63 millions d'euros.

La valeur globale définitive de mise en équivalence des participations couvertes sera connue au 3ème trimestre 2015. Dès lors, l'indemnité sera ajustée et payée à Crédit Agricole S.A. par prélèvement sur le dépôt de garantie, qui sera reconstitué par un versement de fonds.

3. Notes relatives au résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

3.1. Produits et Charges d'intérêts

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014 Retraité	30/06/2014 Retraité
Sur opérations avec les établissements de crédit	3 845	10 797	5 965
Sur opérations internes au Crédit Agricole	50 348	92 261	47 273
Sur opérations avec la clientèle	292 515	597 145	300 731
Intérêts courus et échus sur actifs financiers disponibles à la vente	1 386	2 708	1 263
Intérêts courus et échus sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	5 606	12 240	6 006
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	4 442	9 297	4 976
Sur opérations de location-financement			
Autres intérêts et produits assimilés			
Produits d'intérêts (1) (2)	358 142	724 448	366 214
Sur opérations avec les établissements de crédit	- 14 886	- 20 137	- 10 582
Sur opérations internes au Crédit Agricole	- 92 986	- 208 189	- 107 665
Sur opérations avec la clientèle	- 36 763	- 69 627	- 32 902
Sur dettes représentées par un titre	- 21 795	- 43 601	- 22 849
Sur dettes subordonnées	- 13 479	- 27 214	- 13 474
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	- 33 544	- 59 639	- 29 577
Sur opérations de location-financement			
Autres intérêts et charges assimilées		1	
Charges d'intérêts	- 213 453	- 428 406	- 217 049

(1) dont 5 831 milliers d'euros sur créances dépréciées individuellement au 30 juin 2015 contre 12 064 milliers d'euros au 31 décembre 2014 et 6 133 milliers d'euros au 30 juin 2014.

(2) dont 3 998 milliers d'euros au 30 juin 2015 correspondant à des bonifications reçues de l'Etat, contre 7 576 milliers d'euros au 31 décembre 2014 et 3 732 milliers d'euros au 30 juin 2014.

3.2. Commissions nettes

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015			31/12/2014 Retraité			30/06/2014 Retraité		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit	852	- 84	768	1 614	- 56	1 558	854	- 28	826
Sur opérations internes au Crédit Agricole	15 628	- 15 873	- 245	33 712	- 26 094	7 618	16 984	- 13 032	3 952
Sur opérations avec la clientèle	42 535	- 457	42 078	84 592	- 1 429	83 163	43 364	- 707	42 657
Sur opérations sur titres		- 125	- 125		- 94	- 94		- 94	- 94
Sur opérations de change	93		93	169	- 1	168	83		83
Sur opérations sur instruments dérivés et autres opérations de hors bilan	1 606		1 606	2 685		2 685	1 079		1 079
Sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers	76 672	- 7 966	68 706	138 838	- 16 075	122 763	66 322	- 7 739	58 583
Gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues	5 165		5 165	9 777		9 777	4 342		4 342
Produits nets des commissions	142 551	- 24 505	118 046	271 387	- 43 749	227 638	133 028	- 21 600	111 428

3.3. Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014 Retraité	30/06/2014 Retraité
Dividendes reçus			
Plus ou moins-values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par nature	- 4 323	- 3 559	- 2 646
Plus ou moins-values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par option	3 596	- 4 694	- 493
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés (hors résultat des couvertures d'investissements nets des activités à l'étranger)	994	1 711	808
Résultat de la comptabilité de couverture	7	- 26	
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	274	- 6 568	- 2 331

Le résultat de la comptabilité de couverture se décompose comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur	134 792	- 134 788	4
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	75 287	- 59 500	15 787
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	59 505	- 75 288	- 15 783
Couvertures de flux de trésorerie			
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger			
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	392 864	- 392 861	3
Variations de juste valeur des éléments couverts	161 135	- 231 721	- 70 586
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	231 729	- 161 140	70 589
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt			
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace			
Total Résultat de la comptabilité de couverture	527 656	- 527 649	7

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2014 Retraité		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur	97 940	- 97 941	- 1
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	59 110	- 38 831	20 279
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	38 830	- 59 110	- 20 280
Couvertures de flux de trésorerie			
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger			
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	392 716	- 392 723	- 7
Variations de juste valeur des éléments couverts	226 878	- 165 838	61 040
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	165 838	- 226 885	- 61 047
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt		- 18	- 18
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace		- 18	- 18
Total Résultat de la comptabilité de couverture	490 656	- 490 682	- 26

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2014 Retraité		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur	87 625	- 87 625	
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	48 688	- 38 937	9 751
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	38 937	- 48 688	- 9 751
Couvertures de flux de trésorerie			
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger			
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	345 539	- 345 539	
Variations de juste valeur des éléments couverts	184 175	- 161 364	22 811
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	161 364	- 184 175	- 22 811
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt			
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace			
Total Résultat de la comptabilité de couverture	433 164	- 433 164	0

3.4. Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014 Retraité	30/06/2014 Retraité
Dividendes reçus	25 439	25 607	25 196
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente (1)	4 099	11 711	8 423
Pertes sur titres dépréciés durablement (titres de capitaux propres)	- 268	- 3 253	- 148
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et sur prêts et créances			
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	29 270	34 065	33 471

(1) Hors résultat de cession sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés durablement mentionnés en note 3.8

3.5. Produits et charges nets des autres activités

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014 Retraité	30/06/2014 Retraité
Gains ou pertes sur immobilisations hors exploitation			
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrats d'assurance			
Autres produits nets de l'activité d'assurance			
Variation des provisions techniques des contrats d'assurance			
Produits nets des immeubles de placement	- 2 223	- 5 281	- 2 995
Autres produits (charges) nets	18 172	38 516	20 588
Produits (charges) des autres activités	15 949	33 235	17 593

3.6. Charges générales d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014 Retraité	30/06/2014 Retraité
Charges de personnel	- 105 686	- 198 660	- 104 490
Impôts et taxes	- 10 542	- 20 648	- 16 191
Services extérieurs et autres charges générales d'exploitation	- 60 540	- 108 722	- 54 356
Charges générales d'exploitation	- 176 768	- 328 030	- 175 037

Détail des charges de personnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014 Retraité	30/06/2014 Retraité
Salaires et traitements	- 57 479	- 110 712	- 56 923
Cotisation au titre des retraites (régimes à cotisations définies)	- 6 140	- 11 911	- 6 174
Cotisation au titre des retraites (régimes à prestations définies)	- 1 251	- 2 527	- 1 500
Autres charges sociales	- 19 450	- 37 238	- 19 374
Intéressement et participation	- 10 472	- 16 000	- 9 600
Impôts et taxes sur rémunération	- 10 894	- 20 272	- 10 919
Total Charges de personnel	- 105 686	- 198 660	- 104 490

3.7. Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014 Retraité	30/06/2014 Retraité
Dotations aux amortissements	- 7 325	- 16 021	- 7 910
- immobilisations corporelles	- 7 321	- 15 951	- 7 868
- immobilisations incorporelles	- 4	- 70	- 42
Dotations (reprises) aux dépréciations	- 125	- 1 680	- 724
- immobilisations corporelles	- 125	- 212	
- immobilisations incorporelles		- 1 468	- 724
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	- 7 450	- 17 701	- 8 634

3.8. Coût du risque

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014 Retraité	30/06/2014 Retraité
Dotations aux provisions et aux dépréciations	- 57 129	- 147 847	- 89 198
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe			
Prêts et créances	- 52 140	- 142 847	- 87 471
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			
Autres actifs	- 72	- 176	- 183
Engagements par signature	- 773	- 1 583	- 579
Risques et charges	- 4 144	- 3 241	- 965
Reprises de provisions et de dépréciations	53 213	125 107	61 036
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe			
Prêts et créances	49 897	115 462	55 257
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			
Autres actifs	104	1 334	144
Engagements par signature	1 034	1 091	637
Risques et charges	2 178	7 220	4 998
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	- 3 916	- 22 740	- 28 162
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés			
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés	- 6 788	- 6 878	- 2 056
Récupérations sur prêts et créances amortis	1 968	2 739	1 675
Décotes sur crédits restructurés	- 110	- 239	- 142
Pertes sur engagements par signature			
Autres pertes	- 6 630		
Autres produits			
Coût du risque	- 15 476	- 27 118	- 28 685

3.9. Gains ou pertes nets sur autres actifs

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014 Retraité	30/06/2014 Retraité
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	379	372	
Plus-values de cession	379	380	
Moins-values de cession		- 8	
Titres de capitaux propres consolidés		- 1	- 1
Plus-values de cession			
Moins-values de cession		- 1	- 1
Produits (charges) nets sur opérations de regroupement			
Gains ou pertes nets sur autres actifs	379	371	- 1

3.10. Impôts

Charge d'impôt

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014 Retraité	30/06/2014 Retraité
Charge d'impôt courant	- 34 844	- 78 626	- 39 637
Charge d'impôt différé	5 250	4 995	7 864
Charge d'impôt de la période	- 29 594	- 73 631	- 31 773

Réconciliation du taux d'impôt théorique avec le taux d'impôt constaté

Au 30 juin 2015

<i>(en milliers d'euros)</i>	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écart d'acquisitions, activités abandonnées et résultats des entreprises mises en équivalence	108 913	38%	- 41 387
Effet des différences permanentes			3 636
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			- 1 798
Effet de l'imposition à taux réduit			4 047
Effet des autres éléments			5 908
Taux et charge effectifs d'impôt		27,17%	- 29 594

Le taux d'impôt théorique est le taux d'imposition de droit commun (y compris la contribution sociale additionnelle et la contribution exceptionnelle sur l'impôt sur les sociétés) des bénéfices taxables en France au 30 juin 2015.

Au 31 décembre 2014 Retraité

<i>(en milliers d'euros)</i>	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écart d'acquisitions, activités abandonnées et résultats des entreprises mises en équivalence	211 934	38%	- 80 535
Effet des différences permanentes			3 747
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			- 2 500
Effet de l'imposition à taux réduit			120
Effet des autres éléments			5 537
Taux et charge effectifs d'impôt		34,74%	- 73 631

Le taux d'impôt théorique est le taux d'imposition de droit commun (y compris la contribution sociale additionnelle et la contribution exceptionnelle sur l'impôt sur les sociétés) des bénéfices taxables en France au 31 décembre 2014.

Au 30 juin 2014 Retraité

<i>(en milliers d'euros)</i>	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisitions, activités abandonnées et résultats des entreprises mises en équivalence	96 969	38%	- 36 848
Effet des différences permanentes			5 031
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			- 2 579
Effet de l'imposition à taux réduit			2 641
Effet des autres éléments			- 18
Taux et charge effectifs d'impôt		32,77%	- 31 773

Le taux d'impôt théorique est le taux d'imposition de droit commun (y compris la contribution sociale additionnelle et la contribution exceptionnelle sur l'impôt sur les sociétés) des bénéfices taxables en France au 30 juin 2014.

3.11. Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

Est présenté ci-dessous le détail des produits et charges comptabilisés de la période.

Détail des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014 Retraité	30/06/2014 Retraité
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables			
Gains et pertes sur écart de conversion			
Ecart de réévaluation de la période			
Transfert en résultat			
Autres classifications			
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	4 558	- 23 677	10 455
Ecart de réévaluation de la période	8 657	23 516	19 232
Transfert en résultat	- 4 099	- 10 183	- 8 459
Autres classifications		- 37 010	- 318
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture			
Ecart de réévaluation de la période			
Transfert en résultat			
Autres classifications			
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés	- 43 538	43 843	43 843
Ecart de réévaluation de la période			
Transfert en résultat			
Autres classifications	- 43 538	43 843	43 843
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence			- 36 707
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entreprises mises en équivalence	15 813	- 4 167	- 16 696
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables sur entreprises mises en équivalence			12 472
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	- 23 167	15 999	13 367
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables			
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	2 540	- 5 439	- 2 215
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés	581	- 581	- 581
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence			581
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entreprises mises en équivalence	- 1 072	2 056	960
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables sur entreprises mises en équivalence			- 198
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	2 049	- 3 964	- 1 453
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres	- 21 118	12 035	11 914
Dont part Groupe	- 21 379	11 566	11 566
Dont participations ne donnant pas le contrôle	261	469	348

Détail des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et effets d'impôt

	30/06/2015				Variation				31/12/2014 Retraité			
	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe
<i>(en milliers d'euros)</i>												
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables												
Gains et pertes sur écarts de conversion												
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	58 821	- 9 337	49 484	48 234	- 4 558	- 1 020	- 5 578	- 5 317	54 263	- 10 357	43 906	42 917
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture												
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés					43 538	- 14 793	28 745	28 745	43 538	- 14 793	28 745	28 745
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entreprises-mises en équivalence	58 821	- 9 337	49 484	48 234	38 980	- 15 813	23 167	23 428	97 801	- 25 150	72 651	71 662
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence												
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	58 821	- 9 337	49 484	48 234	38 980	- 15 813	23 167	23 428	97 801	- 25 150	72 651	71 662
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables												
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	- 6 262	2 156	- 4 106	- 4 106	- 2 540	874	- 1 666	- 1 666	- 8 802	3 030	- 5 772	- 5 772
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés					- 581	198	- 383	- 383	- 581	198	- 383	- 383
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entités mises en équivalence	- 6 262	2 156	- 4 106	- 4 106	- 3 121	1 072	- 2 049	- 2 049	- 9 383	3 228	- 6 155	- 6 155
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence												
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	- 6 262	2 156	- 4 106	- 4 106	- 3 121	1 072	- 2 049	- 2 049	- 9 383	3 228	- 6 155	- 6 155
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres	52 559	- 7 181	45 378	44 128	35 859	- 14 741	21 118	21 379	88 418	- 21 922	66 496	65 507

	31/12/2014 Retraité				Variation				01/01/2014 Retraité			
	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe
<i>(en milliers d'euros)</i>												
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables												
Gains et pertes sur écarts de conversion												
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	54 263	- 10 357	43 906	42 917	- 13 030	1 740	- 11 290	- 10 821	41 233	- 8 617	32 616	32 096
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture												
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés	43 538	- 14 793	28 745	28 745	- 43 843	14 898	- 28 945	- 28 945	- 305	105	- 200	- 200
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entreprises-mises en équivalence	97 801	- 25 150	72 651	71 662	- 56 873	16 638	- 40 235	- 39 766	40 928	- 8 512	32 416	31 896
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence					36 707	- 12 471	24 236	24 236	36 707	- 12 471	24 236	24 236
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	97 801	- 25 150	72 651	71 662	- 20 166	4 167	- 15 999	- 15 530	77 635	- 20 983	56 652	56 132
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables												
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	- 8 802	3 030	- 5 772	- 5 772	6 020	- 2 056	3 964	3 964	- 2 782	974	- 1 808	- 1 808
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés	- 581	198	- 383	- 383	581	- 198	383	383				
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entités mises en équivalence	- 9 383	3 228	- 6 155	- 6 155	6 601	- 2 254	4 347	4 347	- 2 782	974	- 1 808	- 1 808
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence					- 581	198	- 383	- 383	- 581	198	- 383	- 383
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	- 9 383	3 228	- 6 155	- 6 155	6 020	- 2 056	3 964	3 964	- 3 363	1 172	- 2 191	- 2 191
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres	88 418	- 21 922	66 496	65 507	- 14 146	2 111	- 12 035	- 11 566	74 272	- 19 811	54 461	53 941

4. Informations sectorielles

Information par secteur opérationnel

En application d'IFRS 8, les informations présentées sont fondées sur le reporting interne utilisé par la Direction générale pour le pilotage de la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France, l'évaluation des performances et l'affectation des ressources aux secteurs opérationnels identifiés.

Les secteurs opérationnels présentés dans le reporting interne correspondant aux métiers de la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France et conformes à la nomenclature en usage au sein du groupe Crédit Agricole S.A., sont les suivants :

- le groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France relève du secteur « Banque de proximité ».

Ce secteur représente la banque des particuliers, des agriculteurs, des professionnels, des entreprises et des collectivités locales, à fort ancrage local.

- le groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France commercialise toute la gamme de services bancaires et financiers : support d'épargne (monétaire, obligataire, titres), placement d'assurance vie, distribution de crédits, notamment à l'habitat et à la consommation, offre de moyens de paiements.

Le groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France distribue également une gamme très large de produits d'assurance IARD et de prévoyance, s'ajoutant à la gamme d'assurance vie.

Les transactions entre les secteurs opérationnels sont conclues à des conditions de marché.

	30.06.2015	31.12.2014 Retraité (1)	30.06.2014 Retraité (1)
<i>(en milliers d'euros)</i>	Banque de proximité	Banque de proximité	Banque de proximité
Produit net bancaire total	308 228	584 412	309 326
Charges d'exploitation	- 184 218	- 345 731	- 183 671
Résultat brut d'exploitation	124 010	238 681	125 655
Coût du risque	- 15 476	- 27 118	- 28 685
Résultat d'exploitation	108 534	211 563	96 970
Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence	- 613	- 2 346	251
Gains ou pertes nets sur autres actifs	379	371	- 1
Variation de valeur des écarts d'acquisition			
Résultat avant impôt	108 300	209 588	97 220
Impôts sur les bénéfices	- 29 594	- 73 631	- 31 773
Gains ou pertes nets des activités arrêtées			
Résultat net de l'exercice	78 706	135 957	65 447
Intérêts minoritaires	- 9	- 147	- 126
Résultat Net part du groupe	78 697	135 810	65 321
Actifs sectoriels	24 993 965	24 853 197	24 865 004
Passifs sectoriels	21 583 117	21 427 786	21 585 973

(1) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2014, suite à l'entrée en vigueur d'IFRIC 21, présentée note 9.

5. Notes relatives au bilan

5.1. Actifs et Passifs financiers à la juste valeur par résultat

Actifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014 Retraité
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	74 559	86 743
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	96 680	99 089
Valeur au bilan	171 239	185 832

Actifs financiers détenus à des fins de transaction

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014 Retraité
Instrument de capitaux propres		
- <i>Actions et autres titres à revenu variable</i>		
Titres de dettes		
- <i>Effets publics et valeurs assimilées</i>		
- <i>Obligations et autres titres à revenu fixe</i>		
Prêts et créances		
- <i>Créances sur les établissements de crédit</i>		
- <i>Créances sur la clientèle</i>		
- <i>Titres reçus en pension livrée</i>		
- <i>Valeurs reçues en pension</i>		
Instrument dérivés	74 559	86 743
Valeur au bilan	74 559	86 743

Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014 Retraité
Instrument de capitaux propres		
- <i>Actions et autres titres à revenu variable</i>		
Titres de dettes	96 680	99 089
- <i>Actifs représentatifs de contrats en unités de compte</i>		
- <i>Effets publics et valeurs assimilées</i>		
- <i>Obligations et autres titres à revenu fixe</i>	96 680	99 089
Prêts et créances		
- <i>Créances sur les établissements de crédit</i>		
- <i>Créances sur la clientèle</i>		
- <i>Titres reçus en pension livrée</i>		
- <i>Valeurs reçues en pension</i>		
Valeur au bilan	96 680	99 089

Passifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014 Retraité
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	96 984	107 841
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	81 218	83 472
Valeur au bilan	178 202	191 313

Passifs financiers détenus à des fins de transaction

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014 Retraité
Titres vendus à découvert		
Titres donnés en pension livrée		
Dettes représentées par un titre		
Dettes envers les établissements de crédit		
Dettes envers la clientèle		
Instruments dérivés	96 984	107 841
Valeur au bilan	96 984	107 841

Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015		31/12/2014 Retraité	
	Juste valeur au bilan	Différence entre valeur comptable et montant dû à l'échéance	Juste valeur au bilan	Différence entre valeur comptable et montant dû à l'échéance
Dépôts et passifs subordonnés - Dépôts d'établissements de crédit - Autres dépôts - Passifs subordonnés				
Titres de dettes	81 218	- 3 782	83 472	- 1 528
Autres passifs financiers				
Total Passifs financiers à la juste valeur	81 218	- 3 782	83 472	- 1 528

5.2. Actifs financiers disponibles à la vente

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015			31/12/2014 Retraité		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	147 352	1 523		151 051	1 668	
Obligations et autres titres à revenu fixe	540 477	13 983	- 3 092	573 940	14 407	- 2 877
Actions et autres titres à revenu variable	65 137	13 024	- 1 702	65 817	14 829	- 1 448
Titres de participation non consolidés (1)	899 561	66 412	- 31 325	891 309	70 597	- 42 915
Total des titres disponibles à la vente	1 652 527	94 942	- 36 119	1 682 117	101 501	- 47 240
Créances disponibles à la vente						
Total des créances disponibles à la vente						
Valeur au bilan des actifs financiers disponibles à la vente (2)	1 652 527	94 942	- 36 119	1 682 117	101 501	- 47 240
Impôts		- 11 828	2 515		- 13 158	2 825
Gains et pertes sur actifs financiers disponibles à la vente comptabilisés directement en capitaux propres (net d'impôts)		83 114	- 33 604		88 343	- 44 415

(1) par exception, les titres SAS La Boétie sont évalués au coût pour un montant net de dépréciation de 18 129 milliers d'euros au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014.

(2) dont - 49 775 milliers d'euros comptabilisés au titre de la dépréciation durable sur titres et créances.

5.3. Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle

Prêts et créances sur les établissements de crédit

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014 Retraité
Etablissements de crédit		
Titres de dettes		
- Titres non cotés sur un marché actif		
Prêts et avances	489 471	470 493
- Comptes et prêts	483 284	464 326
<i>dont comptes ordinaires débiteurs sains</i>	2 952	4 407
<i>dont comptes et prêts au jour le jour sains</i>		
- Valeurs reçues en pension		
- Titres reçus en pension livrée		
- Prêts subordonnés	6 187	6 167
- Autres prêts et créances		
Valeur brute	489 471	470 493
Dépréciations		
Valeur nette des prêts et créances auprès des établissements de crédit	489 471	470 493
Opérations internes au Crédit Agricole		
Titres de dettes		
- Titres non cotés sur un marché actif		
Prêts et avances	2 412 338	2 277 749
- Comptes ordinaires	26 351	109 793
- Comptes et avances à terme	2 385 987	2 167 956
- Prêts subordonnés		
Valeur brute	2 412 338	2 277 749
Dépréciations		
Valeur nette des prêts et créances internes au Crédit Agricole	2 412 338	2 277 749
Valeur au bilan	2 901 809	2 748 242

Prêts et créances sur la clientèle

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014 Retraité
Opérations avec la clientèle		
Titres de dettes	4 665	4 574
- Titres non cotés sur un marché actif	4 665	4 574
Prêts et avances	18 835 343	18 697 791
- Créances commerciales	16 731	16 241
- Autres concours à la clientèle	18 482 472	18 396 618
- Titres reçus en pension livrée		
- Prêts subordonnés		
- Créances nées d'opérations d'assurance directe		
- Créances nées d'opérations de réassurance		
- Avances en comptes courants d'associés	116 795	97 924
- Comptes ordinaires débiteurs	219 345	187 008
Valeur brute	18 840 008	18 702 365
Dépréciations	- 404 059	- 446 283
Valeur nette des prêts et créances auprès de la clientèle	18 435 949	18 256 082
Opérations de location-financement		
Location-financement immobilier		
Location-financement mobilier, location simple et opérations assimilées		
Valeur brute		
Dépréciations		
Valeur nette des opérations de location financement		
Valeur au bilan	18 435 949	18 256 082

Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle par agent économique (hors opérations internes au Crédit Agricole)

	30/06/2015				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Administration générale	1 616 362			- 1	1 616 361
Banques centrales					
Établissements de crédit	489 471				489 471
Grandes entreprises	3 929 261	159 262	- 80 107	- 34 354	3 814 800
Clientèle de détail	13 294 385	381 834	- 214 100	- 75 497	13 004 788
Total Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle	19 329 479	541 096	- 294 207	- 109 852	18 925 420

5.4. Dépréciations inscrites en déduction des actifs financiers

	31/12/2014 Retraité	Variation de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Autres mvts	30/06/2015
<i>(en milliers d'euros)</i>							
Créances sur les établissements de crédit							
Créances sur la clientèle	- 446 283		- 54 087	96 311			- 404 059
dont dépréciations collectives	- 109 010		- 2 901	2 059			- 109 852
Opérations de location financement							
Titres détenus jusqu'à l'échéance							
Actifs financiers disponibles à la vente	- 49 637		- 268	130			- 49 775
Autres actifs financiers	- 395		- 72	104			- 363
Total Dépréciations des actifs financiers	- 496 315		- 54 427	96 545			- 454 197

	01/01/2014 Retraité	Variation de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Autres mvts	31/12/2014 Retraité
<i>(en milliers d'euros)</i>							
Créances sur les établissements de crédit							
Créances sur la clientèle	- 463 328	631	- 148 854	165 268			- 446 283
dont dépréciations collectives	- 117 470		- 17 864	26 324			- 109 010
Opérations de location financement							
Titres détenus jusqu'à l'échéance							
Actifs financiers disponibles à la vente	- 48 175	49	- 3 253	1 742			- 49 637
Autres actifs financiers	- 1 673		- 175	1 451		2	- 395
Total Dépréciations des actifs financiers	- 513 176	680	- 152 282	168 461		2	- 496 315

5.5. Exposition au risque souverain

Expositions significatives au risque souverain

Le périmètre des expositions souveraines recensées couvre les expositions à l'Etat, hors collectivités locales. Les créances fiscales sont exclues du recensement.

L'exposition aux dettes souveraines correspond à une exposition nette de dépréciation (valeur au bilan) présentée à la fois brute et nette de couverture.

Les expositions significatives du groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France au risque souverain sont les suivantes :

Activité bancaire

30/06/2015	Expositions nettes de dépréciations							
	Dont portefeuille bancaire				Dont portefeuille de négociation (hors dérivés)	Total activité banque brut de couvertures	Couvertures Actifs financiers disponibles à la vente	Total activité banque net de couvertures
	Actifs à la juste valeur par résultat	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et créances	Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance				
<i>(en milliers d'euros)</i>								
Allemagne								
Belgique				53 297		53 297		53 297
Brésil								
Espagne								
Etats Unis								
France		147 352		313 218		460 570		460 570
Grèce								
Irlande								
Italie								
Japon								
Maroc								
Portugal								
Russie								
Ukraine								
Yemen								
Total		147 352		366 515		513 867		513 867

31/12/2014 Retraité	Expositions nettes de dépréciations							
(en milliers d'euros)	Dont portefeuille bancaire				Dont portefeuille de négociation (hors dérivés)	Total activité banque brut de couvertures	Couvertures Actifs financiers disponibles à la vente	Total activité banque net de couvertures
	Actifs à la juste valeur par résultat	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et créances	Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance				
Allemagne								
Belgique				53 258		53 258		53 258
Brésil								
Espagne								
Etats Unis								
France		151 051		318 566		469 617		469 617
Grèce								
Irlande								
Italie				40 754		40 754		40 754
Japon								
Maroc								
Portugal								
Russie								
Ukraine								
Yemen								
Total		151 051		412 578		563 629		563 629

Dettes souveraines - Activité bancaire

Variations entre le 31 décembre 2014 et le 30 juin 2015

Variation des expositions brutes de couverture <i>(en milliers d'euros)</i>	Solde au 31 décembre 2014 Retraité	Variation de juste valeur	Recyclage des réserves AFS	Créances rattachées	Tombées d'échéance	Cessions nettes de reprises de provisions	Acquisitions	Solde au 30 juin 2015
Brésil								
Espagne								
France								
Grèce								
Irlande								
Italie								
Maroc								
Portugal								
Russie								
Ukraine								
Yemen								
Actifs financiers à la juste valeur par résultat								
Brésil								
Espagne								
France	151 051	144		- 657	- 3 186			147 352
Grèce								
Irlande								
Italie								
Maroc								
Portugal								
Russie								
Ukraine								
Yemen								
Actifs financiers disponibles à la vente	151 051	144		- 657	- 3 186			147 352
Brésil								
Espagne								
France								
Grèce								
Irlande								
Italie								
Maroc								
Portugal								
Russie								
Ukraine								
Yemen								
Prêts et créances								
Brésil								
Espagne								
France	318 566			- 2 531	- 2 817			313 218
Grèce								
Irlande								
Italie	40 754				- 40 754			
Maroc								
Portugal								
Russie								

Ukraine								
Yemen								
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	359 320			- 2 531	- 43 571			313 218
Brésil								
Espagne								
France								
Grèce								
Irlande								
Italie								
Maroc								
Portugal								
Russie								
Ukraine								
Yemen								
Portefeuille de négociation (hors dérivés)								
Total Activité Banque	510 371	144		- 3 188	- 46 757			460 570

Variations entre le 1^{er} janvier 2014 et le 31 décembre 2014

Variation des expositions brutes de couverture <i>(en milliers d'euros)</i>	Solde au 1 ^{er} janvier 2014 Retraité	Variation de juste valeur	Recyclage des réserves AFS	Créances rattachées	Tombées d'échéance	Cessions nettes de reprises de provisions	Acquisitions	Solde au 31 décembre 2014 Retraité
Brésil								
Espagne								
France								
Grèce								
Irlande								
Italie								
Maroc								
Portugal								
Russie								
Ukraine								
Yemen								
Actifs financiers à la juste valeur par résultat								
Brésil								
Espagne								
France	122 735			1 794	- 3 552		30 074	151 051
Grèce								
Irlande								
Italie								
Maroc								
Portugal								
Russie								
Ukraine								
Yemen								
Actifs financiers disponibles à la vente	122 735			1 794	- 3 552		30 074	151 051
Brésil								
Espagne								
France								
Grèce								
Irlande								
Italie								
Maroc								
Portugal								
Russie								
Ukraine								
Yemen								
Prêts et créances								
Brésil								
Espagne								
France	201 647			- 19	- 1 308		118 246	318 566
Grèce								
Irlande								
Italie	41 291			- 6	- 531			40 754
Maroc								
Portugal								
Russie								
Ukraine								
Yemen								

Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	242 938			- 25	- 1 839		118 246	359 320
Brésil								
Espagne								
France								
Grèce								
Irlande								
Italie								
Maroc								
Portugal								
Russie								
Ukraine								
Yemen								
Portefeuille de négociation (hors dérivés)								
Total Activité Banque	365 673			1 769	- 5 391		148 320	510 371

5.6. Dettes envers les établissements de crédit et sur la clientèle

Dettes envers les établissements de crédit

(en milliers d'euros)	30/06/2015	31/12/2014 Retraité
Etablissements de crédit		
Comptes et emprunts	589 921	850 783
<i>dont comptes ordinaires créditeurs</i>	6 822	24 439
<i>dont comptes et emprunts au jour le jour</i>		
Valeurs données en pension		
Titres donnés en pension livrée		
Total	589 921	850 783
Opérations internes au Crédit Agricole		
Comptes ordinaires créditeurs	20 358	2 013
Comptes et avances à terme	11 999 588	11 850 163
Total	12 019 946	11 852 176
Valeur au bilan	12 609 867	12 702 959

Dettes envers la clientèle

(en milliers d'euros)	30/06/2015	31/12/2014 Retraité
Comptes ordinaires créditeurs	4 334 490	3 993 020
Comptes d'épargne à régime spécial	99 990	81 586
Autres dettes envers la clientèle	1 913 864	2 107 868
Titres donnés en pension livrée		
Dettes nées d'opérations d'assurance directe		
Dettes nées d'opérations de réassurance		
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques		
Valeur au bilan	6 348 344	6 182 474

5.7. Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

(en milliers d'euros)	30/06/2015	31/12/2014 Retraité
Dettes représentées par un titre		
Bons de caisse	2 236	2 230
Titres du marché interbancaire		
Titres de créances négociables	1 145 023	1 234 457
Emprunts obligataires		
Autres dettes représentées par un titre		
Valeur au bilan	1 147 259	1 236 687
Dettes subordonnées		
Dettes subordonnées à durée déterminée	545 690	544 596
Dettes subordonnées à durée indéterminée	1 902	1 891
Dépôt de garantie à caractère mutuel		
Titres et emprunts participatifs		
Valeur au bilan	547 592	546 487

4.1.1 5.8. Immeubles de placement

	31/12/2014 Retraité	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 30/06/2015
<i>(en milliers d'euros)</i>							
Valeur brute	184 544			- 13 394		- 2	171 148
Amortissements et dépréciations	- 63 191		- 3 223	10 521			- 55 893
Valeur au bilan (1)	121 353		- 3 223	- 2 873		- 2	115 255

(1) Y compris Immeubles de placement donnés en location simple

	01/01/2014 Retraité	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 31/12/2014 Retraité
<i>(en milliers d'euros)</i>							
Valeur brute	172 918	1 134	577	- 2 856		12 771	184 544
Amortissements et dépréciations	- 59 587		- 6 887	2 317		966	- 63 191
Valeur au bilan (1)	113 331	1 134	- 6 310	- 539		13 737	121 353

(1) Y compris Immeubles de placement donnés en location simple

La valeur des immeubles de placement est estimée "à dire d'expert".

La valeur de marché des immeubles de placements comptabilisés au coût amorti, établie « à dire d'expert », s'élève à 156 851 milliers d'euros au 30 juin 2015 contre 161 643 milliers d'euros au 31 décembre 2014 et 126 550 milliers d'euros au 1^{er} janvier 2014.

Juste valeur des immeubles de placement par modèle de valorisation

	Valeur de marché estimée au 30/06/2015	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Immeubles de placement non évalués à la Juste valeur au bilan				
Immeubles de placement	156 851		156 543	308
Total Immeubles de placement dont la juste valeur est indiquée	156 851		156 543	308

	Valeur de marché estimée au 31/12/2014 Retraité	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Immeubles de placement non évalués à la Juste valeur au bilan				
Immeubles de placement	161 643		161 333	310
Total Immeubles de placement dont la juste valeur est indiquée	161 643		161 333	310

5.9. Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition)

	31/12/2014 Retraité	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 30/06/2015
<i>(en milliers d'euros)</i>							
Immobilisations corporelles d'exploitation							
Valeur brute	366 713		8 041	- 574		2	374 182
Amortissements et dépréciations (1)	- 249 834		- 7 446	368			- 256 912
Valeur au bilan	116 879		595	- 206		2	117 270
Immobilisations incorporelles							
Valeur brute	10 827			- 91			10 736
Amortissements et dépréciations	- 6 477		- 4				- 6 481
Valeur au bilan	4 350		- 4	- 91			4 255

(1) Y compris les amortissements sur immobilisations données en location simple

	01/01/2014 Retraité	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 31/12/2014 Retraité
<i>(en milliers d'euros)</i>							
Immobilisations corporelles d'exploitation							
Valeur brute	359 821	94	21 491	- 745		- 13 948	366 713
Amortissements et dépréciations (1)	- 234 172		- 16 163	290		211	- 249 834
Valeur au bilan	125 649	94	5 328	- 455		- 13 737	116 879
Immobilisations incorporelles							
Valeur brute	10 820		7				10 827
Amortissements et dépréciations	- 4 935		- 1 582	40			- 6 477
Valeur au bilan	5 885		- 1 575	40			4 350

(1) Y compris les amortissements sur immobilisations données en location simple

5.10 Ecart d'acquisition

(en milliers d'euros)	31/12/2014	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions)	Pertes de valeur de la période	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2015
<u>Valeur brute</u>							
SAS NDFI	8 930						8 930
SAS ARCADIM FUSION	21 759						21 759
SAS NS Immobilier Finance	1 910						1 910
<u>Cumul des pertes de valeur</u>							
SAS NDFI	- 8 930						- 8 930
SAS ARCADIM FUSION	- 21 759						- 21 759
SAS NS Immobilier Finance	- 1 910						- 1 910
Total	0						0

5.11. Provisions

(en milliers d'euros)	31/12/2014 Retraité	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2015
Risques sur les produits épargne logement	22 966		7 793					30 759
Risques d'exécution des engagements par signature	2 989		773		- 1 034			2 728
Risques opérationnels	3 597		100					3 697
Engagements sociaux (retraites) et assimilés (1)	7 674		165	- 11			- 2 540	5 288
Litiges divers	30 570		3 109	- 1 414	- 1 130			31 135
Participations								
Restructurations	1 133		150		- 164			1 119
Autres risques	14 431		7 016	- 2 703	- 1 021			17 723
Total	83 360		19 106	- 4 128	- 3 349		- 2 540	92 449

(1) Dont 3 221 milliers d'euros au titre des avantages postérieurs à l'emploi sur des régimes à prestations définies dont 2 067 milliers d'euros au titre de la provision pour médaille du travail.

(en milliers d'euros)	01/01/2014 Retraité	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2014 Retraité
Risques sur les produits épargne logement	14 578		8 388					22 966
Risques d'exécution des engagements par signature	2 497		1 583		- 1 091			2 989
Risques opérationnels	6 002		62	- 300	- 2 167			3 597
Engagements sociaux (retraites) et assimilés (1)	2 151		105	- 69			5 487	7 674
Litiges divers	33 842		9 153	- 7 118	- 5 307			30 570
Participations								
Restructurations	1 069		678		- 614			1 133
Autres risques	16 011		6 004	- 5 668	- 1 916			14 431
Total	76 150		25 973	- 13 155	- 11 095		5 487	83 360

(1) Dont 5 761 milliers d'euros au titre des avantages postérieurs à l'emploi sur des régimes à prestations définies dont 1 913 milliers d'euros au titre de la provision pour médaille du travail.

Provision épargne-logement

Encours collectés au titre des comptes et plans d'épargne-logement sur la phase d'épargne

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014 Retraité
Plans d'épargne-logement		
Ancienneté de moins de 4 ans	1 082 997	845 343
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	1 136 754	1 126 588
Ancienneté de plus de 10 ans	1 049 225	1 100 468
Total plans d'épargne-logement	3 268 976	3 072 399
Total comptes épargne-logement	349 117	348 304
Total encours collectés au titre des contrats épargne-logement	3 618 093	3 420 703

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007.

Les encours de collecte, hors prime de l'Etat sont des encours sur base d'inventaire à fin mai 2015 pour les données au 30 juin 2015 et à fin novembre 2014 pour les données du 31 décembre 2014.

Encours de crédits en vie octroyés au titre des comptes et plans d'épargne-logement

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014 Retraité
Plans d'épargne-logement	14 300	16 308
Comptes épargne-logement	57 211	65 088
Total encours de crédits en vie octroyés au titre des contrats épargne-logement	71 511	81 396

Provision au titre des comptes et plans d'épargne-logement

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014 Retraité
Plans d'épargne-logement		
Ancienneté de moins de 4 ans	10 134	5 811
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	6 406	4 616
Ancienneté de plus de 10 ans	14 220	12 539
Total plans d'épargne-logement	30 760	22 966
Total comptes épargne-logement		
Total provision au titre des contrats épargne-logement	30 760	22 966

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2014	Dotations	Reprises	30/06/2015
Plans d'épargne-logement	22 966	7 794		30 760
Compte épargne-logement				
Total provision au titre des contrats épargne-logement	22 966	7 794		30 760

5.12. Capitaux propres – part du Groupe

➤ Composition du capital au 30 juin 2015

Au 30 juin 2015, la répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

Répartition du capital de la Caisse régionale	Nombre de titres	% du capital	% des droits de vote
Certificats Coopératifs d'investissements (CCI)	17 109 818		
Dont part du Public	16 276 708	27,69%	
Dont part Crédit Agricole S.A.	11 287	0,02%	
Dont part Auto-détenue	821 823	1,40%	
Certificats Coopératifs d'associés (CCA)	14 300 815		
Dont part du Public			
Dont part Crédit Agricole S.A.	14 300 815	24,33%	
Parts sociales	27 371 854		
Dont 70 Caisses Locales	27 371 505	46,56%	95,53%
Dont 24 administrateurs de la CR	339	NS	3,70%
Dont Crédit Agricole S.A.	10	NS	0,77%
TOTAL	58 782 487	100,00%	100,00%

La valeur nominale des titres est de 3,05 euros et le montant du capital est de 179 287 milliers d'euros.

➤ Dividendes

Au titre de l'exercice 2014, l'Assemblée générale du 1^{er} Avril 2015 de la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France a approuvé le versement d'un dividende net de 0,80 euros par CCI et CCA et de 0,06 euros par part sociale.

Dividendes

Pour les Caisses régionales

Année de rattachement du dividende	Par CCI	Par CCA	Par Part Sociale
	Montant Net	Montant Net	Montant Net
2011	1,15	1,15	0,11
2012	0,60	0,60	0,08
2013	0,60	0,60	0,08
2014	0,80	0,80	0,06

Dividendes payés au cours de l'exercice

Les montants relatifs aux dividendes figurent dans le tableau de variation des capitaux propres. Ils s'élèvent à 28 096 milliers d'euros en 2015.

6. Engagements de financement et de garantie

Engagements donnés et reçus

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014 Retraité
Engagements donnés		
Engagements de financement	2 160 126	1 780 461
. Engagements en faveur des établissements de crédit	68 566	51 882
. Engagements en faveur de la clientèle	2 091 560	1 728 579
<i>Ouverture de crédits confirmés</i>	<i>1 387 724</i>	<i>1 217 222</i>
- Ouverture de crédits documentaires	38 505	61 867
- Autres ouvertures de crédits confirmés	1 349 219	1 155 355
<i>Autres engagements en faveur de la clientèle</i>	<i>703 836</i>	<i>511 357</i>
Engagements de garantie	1 356 306	1 345 810
. Engagements d'ordre d'établissement de crédit	930 148	924 629
<i>Confirmations d'ouverture de crédits documentaires</i>	<i>16 541</i>	<i>11 022</i>
<i>Autres garanties (1)</i>	<i>913 607</i>	<i>913 607</i>
. Engagements d'ordre de la clientèle	426 158	421 181
<i>Cautions immobilières</i>	<i>200 206</i>	<i>196 037</i>
<i>Autres garanties d'ordre de la clientèle</i>	<i>225 952</i>	<i>225 144</i>
Engagements reçus		
Engagements de financement	350 000	600 000
. Engagements reçus des établissements de crédit	350 000	600 000
. Engagements reçus de la clientèle		
Engagements de garantie	2 735 037	2 526 824
. Engagements reçus des établissements de crédit	1 647 896	1 424 963
. Engagements reçus de la clientèle	1 087 141	1 101 861
<i>Garanties reçues des administrations publiques et assimilées</i>	<i>322 300</i>	<i>301 234</i>
<i>Autres garanties reçues</i>	<i>764 841</i>	<i>800 627</i>

(1) Dont 913 607 milliers d'euros relatifs à la garantie globale (Switch) mise en place le 2 janvier 2014, en amendement de la garantie précédente octroyée le 23 décembre 2011 pour 561 926 milliers d'euros.

Instruments financiers remis et reçus en garantie

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014 Retraité
Valeur comptable des actifs financiers remis en garantie (dont actifs transférés)		
Titres et créances apportées en garanties des dispositifs de refinancement (SFEF, Banque de France, CRH ...)	5 844 136	6 153 973
Titres prêtés		
Dépôts de garantie sur opérations de marché	91 300	33 880
Titres et valeurs donnés en pension		
Total de la valeur comptable des actifs financiers remis en garantie	5 935 436	6 187 853
Juste valeur des instruments reçus en garantie réutilisables et réutilisés		
Titres empruntés		
Titres & valeurs reçus en pension		
Titres vendus à découvert		
Total Juste valeur des instruments reçus en garantie réutilisables et réutilisés		

Dans le cadre de la garantie globale (Switch) mise en place le 2 janvier 2014, l'entité a versé un dépôt de 308 507 milliers d'euros en amendement du précédent dépôt versé le 23 décembre 2011 pour 189 463 milliers d'euros.

Créances apportées en garantie :

Au cours du premier semestre 2015, le groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France a apporté 5 844 millions d'euros de créances en garantie dans le cadre de la participation du groupe Crédit Agricole à différents mécanismes de refinancement, contre 6 154 millions d'euros au 31 décembre 2014. Le groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France conserve l'intégralité des risques et avantages associés à ces créances.

En particulier, le groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France a apporté :

- 2 160 746 milliers d'euros de créances à Crédit Agricole S.A. dans le cadre des opérations de refinancement du Groupe auprès de la Banque de France, contre 2 415 826 milliers d'euros au 31 décembre 2014,
- 1 899 118 milliers d'euros de créances hypothécaires à Crédit Agricole S.A. dans le cadre du refinancement auprès de la CRH (Caisse de Refinancement de l'Habitat), contre 2 072 265 milliers d'euros au 31 décembre 2014,
- 1 784 272 milliers euros de créances à Crédit Agricole S.A. ou à d'autres partenaires du Groupe dans le cadre de divers mécanismes de refinancement, contre 1 665 881 milliers euros au 31 décembre 2014.

7. Reclassements d'instruments financiers

Le groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France n'a opéré ni en 2014 ni au cours du premier semestre 2015, de reclassement au titre de l'amendement de la norme IAS 39 adopté par l'Union européenne le 15 octobre 2008.

8. Juste valeur des instruments financiers

8.1. Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût

Les montants présentés sont incluent les créances et dettes rattachées et sont nets de dépréciation.

Actifs financiers comptabilisés au coût au bilan valorisés à la juste valeur

	Valeur au bilan au 30 juin 2015	Juste valeur au 30 juin 2015	Prix coté sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Actifs financiers non évalués à la Juste Valeur au Bilan					
Prêts et Créances	21 337 758	22 007 502		3 203 990	18 803 512
Créances sur les établissements de crédit	2 901 809	2 890 541		2 890 541	
Comptes ordinaires & prêts JJ	29 303	29 303		29 303	
Comptes et prêts à terme	2 866 319	2 855 051		2 855 051	
Valeurs reçues en pension					
Titres reçus en pension livrée					
Prêts subordonnés	6 187	6 187		6 187	
Titres non cotés sur un marché actif					
Autres prêts et créances					
Créances sur la clientèle	18 435 949	19 116 961		313 449	18 803 512
Créances commerciales	16 731	16 731			16 731
Autres concours à la clientèle	18 105 769	18 786 781			18 786 781
Titres reçus en pension livrée					
Prêts subordonnés					
Titres non cotés sur un marché actif	4 665	4 665		4 665	
Créances nées d'opérations d'assurance directe					
Créances nées d'opérations de réassurance					
Avances en comptes courants d'associés	109 516	109 516		109 516	
Comptes ordinaires débiteurs	199 268	199 268		199 268	
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	793 659	820 836	815 791	5 045	
Effets publics et valeurs assimilées	366 515	388 453	388 453		
Obligations et autres titres à revenu fixe	427 144	432 383	427 338	5 045	
Total Actifs financiers dont la juste valeur est indiquée	22 131 417	22 828 338	815 791	3 209 035	18 803 512

	Valeur au bilan au 31 décembre 2014 Retraité	Juste valeur au 31 décembre 2014 Retraité	Prix coté sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Actifs financiers non évalués à la Juste Valeur au Bilan					
Prêts et Créances	21 265 099	21 851 321		2 969 717	18 881 604
Créances sur les établissements de crédit	2 713 077	2 681 326		2 681 326	
Comptes ordinaires & prêts JJ	114 200	114 200		114 200	
Comptes et prêts à terme	2 592 717	2 560 966		2 560 966	
Valeurs reçues en pension					
Titres reçus en pension livrée					
Prêts subordonnés	6 160	6 160		6 160	
Titres non cotés sur un marché actif					
Autres prêts et créances					
Créances sur la clientèle	18 552 022	19 169 995		288 391	18 881 604
Créances commerciales	16 241	16 241			16 241
Autres concours à la clientèle	18 247 390	18 865 363			18 865 363
Titres reçus en pension livrée					
Prêts subordonnés					
Titres non cotés sur un marché actif	4 541	4 541		4 541	
Créances nées d'opérations d'assurance directe					
Créances nées d'opérations de réassurance					
Avances en comptes courants d'associés	97 407	97 407		97 407	
Comptes ordinaires débiteurs	186 443	186 443		186 443	
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	830 881	579 599	574 553	5 046	
Effets publics et valeurs assimilées	405 055	147 456	147 456		
Obligations et autres titres à revenu fixe	425 826	432 143	427 097	5 046	
Total Actifs financiers dont la juste valeur est indiquée	22 095 980	22 430 920	574 553	2 974 763	18 881 604

Passifs financiers comptabilisés au coût au bilan valorisés à la juste valeur

	Valeur au bilan au 30 juin 2015	Juste valeur au 30 juin 2015	Prix coté sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Passifs financiers non évalués à la Juste Valeur au Bilan					
Dettes envers les établissements de crédit	12 609 867	12 709 365		12 709 365	
Comptes ordinaires & emprunts JJ	27 185	27 185		27 185	
Comptes et emprunts à terme	12 582 682	12 682 180		12 682 180	
Valeurs données en pension					
Titres donnés en pension livrée					
Dettes envers la clientèle	6 348 344	6 302 689		6 302 689	
Comptes ordinaires créditeurs	4 334 490	4 334 490		4 334 490	
Comptes d'épargne à régime spécial	99 990	99 990		99 990	
Autres dettes envers la clientèle	1 913 864	1 868 209		1 868 209	
Titres donnés en pension livrée					
Dettes nées d'opérations d'assurance directe					
Dettes nées d'opérations de réassurance					
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques					
Dettes représentées par un titre	1 147 259	1 176 760		1 176 760	
Dettes subordonnées	547 592	547 592	535 000	1 893	
Total Passifs financiers dont la juste valeur est indiquée	20 653 062	20 736 406	535 000	20 190 707	

	Valeur au bilan au 31 décembre 2014 Retraité	Juste valeur au 31 décembre 2014 Retraité	Prix coté sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Passifs financiers non évalués à la Juste Valeur au Bilan					
Dettes envers les établissements de crédit	12 661 772	12 831 187		12 831 187	
Comptes ordinaires & emprunts JJ	26 684	26 684		26 684	
Comptes et emprunts à terme	12 635 088	12 804 503		12 804 503	
Valeurs données en pension					
Titres donnés en pension livrée					
Dettes envers la clientèle	6 135 831	6 128 810		6 128 810	
Comptes ordinaires créditeurs	3 992 541	3 992 541		3 992 541	
Comptes d'épargne à régime spécial	81 586	81 586		81 586	
Autres dettes envers la clientèle	2 061 704	2 054 683		2 054 683	
Titres donnés en pension livrée					
Dettes nées d'opérations d'assurance directe					
Dettes nées d'opérations de réassurance					
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques					
Dettes représentées par un titre	1 232 065	1 264 461		1 264 461	
Dettes subordonnées	536 870	536 870	535 000	1 870	
Total Passifs financiers dont la juste valeur est indiquée	20 566 538	20 761 328	535 000	20 226 328	

8.2. Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur

- Répartition des instruments financiers à la juste valeur par modèle de valorisation

Actifs financiers valorisés à la juste valeur

Les montants présentés sont y compris créances rattachées et nets de dépréciation

	Total 30/06/2015	Prix coté sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	74 559		74 559	
Créances sur les établissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Titres reçus en pension livrée				
Titres détenus à des fins de transaction				
Effets publics et valeurs assimilées				
Obligations et autres titres à revenu fixe				
Actions et autres titres à revenu variable				
Instruments dérivés	74 559		74 559	
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	96 680		96 680	
Créances sur les établissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte				
Titres à la juste valeur par résultat sur option	96 680		96 680	
Effets publics et valeurs assimilées				
Obligations et autres titres à revenu fixe	96 680		96 680	
Actions et autres titres à revenu variable				
Actifs financiers disponibles à la vente	945 659	455 430	490 229	
Effets publics et valeurs assimilées	147 352	147 352		
Obligations et autres titres à revenu fixe	540 477	301 142	239 335	
Actions et autres titres à revenu variable (1)	257 830	6 936	250 894	
Créances disponibles à la vente				
Instruments dérivés de couverture	5 585		5 585	
Total Actifs financiers valorisés à la juste valeur	1 122 483	455 430	667 053	
Transfert issu du Niveau 1 : Prix coté sur des marchés actifs pour des instruments identiques				
Transfert issu du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables				
Transfert issu du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables				
Total des transferts vers chacun des niveaux				

(1) Hors 706 868 milliers d'euros de titres SAS Rue La Boétie valorisés selon la méthode du coût.

	Total 31/12/2014 Retraité	Prix coté sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	86 743		86 743	
Créances sur les établissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Titres reçus en pension livrée				
Titres détenus à des fins de transaction				
Effets publics et valeurs assimilées				
Obligations et autres titres à revenu fixe				
Actions et autres titres à revenu variable				
Instruments dérivés	86 743		86 743	
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	99 089		99 089	
Créances sur les établissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte				
Titres à la juste valeur par résultat sur option	99 089		99 089	
Effets publics et valeurs assimilées				
Obligations et autres titres à revenu fixe	99 089		99 089	
Actions et autres titres à revenu variable				
Actifs financiers disponibles à la vente	975 249	487 898	487 351	
Effets publics et valeurs assimilées	151 051	151 051		
Obligations et autres titres à revenu fixe	573 940	330 437	243 503	
Actions et autres titres à revenu variable (1)	250 258	6 410	243 848	
Créances disponibles à la vente				
Instruments dérivés de couverture	6 432		6 432	
Total Actifs financiers valorisés à la juste valeur	1 167 513	487 898	679 615	
Transfert issu du Niveau 1 : Prix coté sur des marchés actifs pour des instruments identiques				
Transfert issu du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables				
Transfert issu du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables				
Total des transferts vers chacun des niveaux				

(1) Hors 706 868 milliers d'euros de titres SAS Rue La Boétie valorisés selon la méthode du coût.

Passifs financiers valorisés à la juste valeur

Les montants présentés sont y compris dettes rattachées.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Total 30/06/2015	Prix coté sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	96 984		96 984	
Titres vendus à découvert				
Titres donnés en pension livrée				
Dettes représentées par un titre				
Dettes envers les établissements de crédit				
Dettes envers la clientèle				
Instruments dérivés	96 984		96 984	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	81 218		81 218	
Instruments dérivés de couverture	259 803		259 803	
Total Passifs financiers valorisés à la juste valeur	438 005		438 005	
Transfert issu du Niveau 1 : Prix coté sur des marchés actifs pour des instruments identiques				
Transfert issu du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables				
Transfert issu du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables				
Total des transferts vers chacun des niveaux				

<i>(en milliers d'euros)</i>	Total 31/12/2014 Retraité	Prix coté sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	107 841		107 841	
Titres vendus à découvert				
Titres donnés en pension livrée				
Dettes représentées par un titre				
Dettes envers les établissements de crédit				
Dettes envers la clientèle				
Instruments dérivés	107 841		107 841	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	83 472		83 472	
Instruments dérivés de couverture	295 100		295 100	
Total Passifs financiers valorisés à la juste valeur	486 413		486 413	
Transfert issu du Niveau 1 : Prix coté sur des marchés actifs pour des instruments identiques				
Transfert issu du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables				
Transfert issu du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables				
Total des transferts vers chacun des niveaux				

9. Impacts des évolutions comptables ou autres événements

Compte de résultat

Impacts d'IFRIC 21 au 31 décembre 2014

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2014 Retraité	Impact IFRIC 21	Impacts autres	31/12/2014 Publié
Intérêts et produits assimilés	724 448			724 448
Intérêts et charges assimilées	- 428 406			- 428 406
Commissions (produits)	271 387			271 387
Commissions (charges)	- 43 749			- 43 749
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	- 6 568			- 6 568
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	34 065			34 065
Produits des autres activités	44 674			44 674
Charges des autres activités	- 11 439			- 11 439
PRODUIT NET BANCAIRE	584 412			584 412
Charges générales d'exploitation	- 328 030			- 328 030
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	- 17 701			- 17 701
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	238 681			238 681
Coût du risque	- 27 118			- 27 118
RESULTAT D'EXPLOITATION	211 563			211 563
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	- 2 346			- 2 346
Gains ou pertes nets sur autres actifs	371			371
Variations de valeur des écarts d'acquisition				
RESULTAT AVANT IMPOT	209 588			209 588
Impôts sur les bénéfices	- 73 631			- 73 631
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession				
RESULTAT NET	135 957			135 957
Participations ne donnant pas le contrôle	147			147
RESULTAT NET – PART DU GROUPE	135 810			135 810
Résultat par action (en euros)				
Résultat dilué par action (en euros)				

Impacts d'IFRIC 21 au 30 juin 2014

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2014 Retraité	Impact IFRIC 21	Impacts autres	30/06/2014 Publié
Intérêts et produits assimilés	366 214			366 214
Intérêts et charges assimilées	- 217 049			- 217 049
Commissions (produits)	133 028			133 028
Commissions (charges)	- 21 600			- 21 600
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	- 2 331			- 2 331
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	33 471			33 471
Produits des autres activités	23 149			23 149
Charges des autres activités	- 5 556			- 5 556
PRODUIT NET BANCAIRE	309 326			309 326
Charges générales d'exploitation	- 175 037	5 011		- 170 026
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	- 8 634			- 8 634
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	125 655	5 011		130 666
Coût du risque	- 28 685			- 28 685
RESULTAT D'EXPLOITATION	96 970	5 011		101 981
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	251			251
Gains ou pertes nets sur autres actifs	- 1			- 1
Variations de valeur des écarts d'acquisition				
RESULTAT AVANT IMPOT	97 220	5 011		102 231
Impôts sur les bénéfices	- 31 773	- 1 904		- 33 677
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession				
RESULTAT NET	65 447	3 107		68 554
Participations ne donnant pas le contrôle	126			126
RESULTAT NET – PART DU GROUPE	65 321	3 107		68 428
Résultat par action (en euros)				
Résultat dilué par action (en euros)				

Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

Impacts d'IFRIC 21 au 31 décembre 2014

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2014 Retraité	Impact IFRIC 21	Impacts autres	31/12/2014 Publié
Résultat net	135 957			135 957
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	- 5 439			- 5 439
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés	- 581			- 581
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entités mises en équivalence	- 6 020			- 6 020
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence				
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entités mises en équivalence	2 056			2 056
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence				
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	- 3 964			- 3 964
Gains et pertes sur écarts de conversion				
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	- 23 677			- 23 677
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture				
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés	43 843			43 843
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entités mises en équivalence	20 166			20 166
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables part du Groupe des entités mises en équivalence				
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entités mises en équivalence	- 4 167			- 4 167
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entités mises en équivalence				
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	15 999			15 999
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres	12 035			12 035
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	147 992			147 992
Dont part du Groupe	147 377			147 377
Dont participations ne donnant pas le contrôle	615			615

Impacts d'IFRIC 21 au 30 juin 2014

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2014 Retraité	Impact IFRIC 21	Impacts autres	30/06/2014 Publié
Résultat net	65 447	3 107		68 554
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	- 2 215			- 2 215
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés	- 581			- 581
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entités mises en équivalence	- 2 796			- 2 796
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence	581			581
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entités mises en équivalence	960			960
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence	- 198			- 198
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	- 1 453			- 1 453
Gains et pertes sur écarts de conversion	10 455			10 455
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	43 843			43 843
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture				
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés				
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entités mises en équivalence	54 298			54 298
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables part du Groupe des entités mises en équivalence	- 36 707			- 36 707
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entités mises en équivalence	- 16 696			- 16 696
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entités mises en équivalence	12 472			12 472
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	13 367			13 367
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres	11 914			11 914
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	77 361	3 107		80 468
Dont part du Groupe	76 887	3 107		79 994
Dont participations ne donnant pas le contrôle	474			474

Bilan Actif

Impacts d'IFRIC 21 au 31 décembre 2014

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2014 Retraité	Impact IFRIC 21	Impacts autres	31/12/2014 Publié
Caisse, banques centrales	136 154			136 154
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	185 832			185 832
Instruments dérivés de couverture	6 432			6 432
Actifs financiers disponibles à la vente	1 682 117			1 682 117
Prêts et créances sur les établissements de crédit	2 748 242			2 748 242
Prêts et créances sur la clientèle	18 256 082			18 256 082
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	219 030			219 030
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	843 245			843 245
Actifs d'impôts courants et différés	4 166			4 166
Comptes de régularisation et actifs divers	312 656			312 656
Actifs non courants destinés à être cédés	140 104			140 104
Participation aux bénéfices différée				
Participations dans les entreprises mises en équivalence	76 555			76 555
Immeubles de placement	121 353			121 353
Immobilisations corporelles	116 879			116 879
Immobilisations incorporelles	4 350			4 350
Ecarts d'acquisition				
TOTAL DE L'ACTIF	24 853 197			24 853 197

Impacts d'IFRIC 21 au 1er janvier 2014

<i>(en milliers d'euros)</i>	01/01/2014 Retraité	Impact IFRIC 21	Impacts autres	01/01/2014 Publié
Caisse, banques centrales	99 317			99 317
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	197 313			197 313
Instruments dérivés de couverture	507			507
Actifs financiers disponibles à la vente	1 523 553			1 523 553
Prêts et créances sur les établissements de crédit	4 213 012			4 213 012
Prêts et créances sur la clientèle	18 733 534			18 733 534
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	159 789			159 789
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	442 639			442 639
Actifs d'impôts courants et différés	16 753			16 753
Comptes de régularisation et actifs divers	362 218			362 218
Actifs non courants destinés à être cédés	11 105			11 105
Participation aux bénéfices différée				
Participations dans les entreprises mises en équivalence	215 977			215 977
Immeubles de placement	113 331			113 331
Immobilisations corporelles	125 649			125 649
Immobilisations incorporelles	5 885			5 885
Écarts d'acquisition				
TOTAL DE L'ACTIF	26 220 582			26 220 582

Bilan Passif

Impacts d'IFRIC 21 au 31 décembre 2014

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2014 Retraité	Impact IFRIC 21	Impacts autres	31/12/2014 Publié
Banques centrales				
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	191 313			191 313
Instruments dérivés de couverture	295 100			295 100
Dettes envers les établissements de crédit	12 702 959			12 702 959
Dettes envers la clientèle	6 182 474			6 182 474
Dettes représentées par un titre	1 236 687			1 236 687
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	10 564			10 564
Passifs d'impôts courants et différés	34 358			34 358
Comptes de régularisation et passifs divers	275 699			275 699
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés				
Provisions techniques des contrats d'assurance				
Provisions	83 360			83 360
Dettes subordonnées	546 487			546 487
TOTAL DETTES	21 559 001			21 559 001
CAPITAUX PROPRES	3 294 196			3 294 196
Capitaux propres - part du Groupe	3 289 601			3 289 601
Capital et réserves liées	729 486			729 486
Réserves consolidées	2 358 798			2 358 798
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	65 507			65 507
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs non courants destinés à être cédés				
Résultat de l'exercice	135 810			135 810
Participations ne donnant pas le contrôle	4 595			4 595
TOTAL DU PASSIF	24 853 197			24 853 197

Impacts d'IFRIC 21 au 1er janvier 2014

<i>(en milliers d'euros)</i>	01/01/2014 Retraité	Impact IFRIC 21	Impacts autres	01/01/2014 Publié
Banques centrales				
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	189 222			189 222
Instruments dérivés de couverture	203 341			203 341
Dettes envers les établissements de crédit	13 876 158			13 876 158
Dettes envers la clientèle	6 291 863			6 291 863
Dettes représentées par un titre	1 566 243			1 566 243
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	12 695			12 695
Passifs d'impôts courants et différés	26 066			26 066
Comptes de régularisation et passifs divers	287 217			287 217
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés				
Provisions techniques des contrats d'assurance				
Provisions	76 150			76 150
Dettes subordonnées	545 972			545 972
TOTAL DETTES	23 074 927			23 074 927
CAPITAUX PROPRES	3 145 655			3 145 655
Capitaux propres - part du Groupe	3 141 614			3 141 614
Capital et réserves liées	706 052			706 052
Réserves consolidées	2 286 541			2 286 541
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	54 141			54 141
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs non courants destinés à être cédés	- 200			- 200
Résultat de l'exercice	95 080			95 080
Participations ne donnant pas le contrôle	4 041			4 041
TOTAL DU PASSIF	26 220 582			26 220 582

Tableau des flux de trésorerie

Impacts d'IFRIC 21 au 31 décembre 2014

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2014 Retraité	Impact IFRIC 21	Impacts autres	31/12/2014 Publié
Résultat avant impôts	209 588			209 588
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	17 705			17 705
Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations				
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	30 752			30 752
Quote-part de résultat liée aux entreprises mises en équivalence	2 346			2 346
Résultat net des activités d'investissement	- 3 376			- 3 376
Résultat net des activités de financement	27 214			27 214
Autres mouvements	6 968			6 968
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	81 609			81 609
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	- 139 221			- 139 221
Flux liés aux opérations avec la clientèle	338 407			338 407
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	- 835 072			- 835 072
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	49 575			49 575
Dividendes reçus des entreprises mises en équivalence	1 419			1 419
Impôts versés	- 48 353			- 48 353
Variation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	- 633 245			- 633 245
Flux provenant des activités abandonnées				
TOTAL Flux nets de trésorerie générés par l'activité OPERATIONNELLE (A)	- 342 048			- 342 048
Flux liés aux participations	- 3 765			- 3 765
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	- 20 671			- 20 671
Flux provenant des activités abandonnées				
TOTAL Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'INVESTISSEMENT (B)	- 24 436			- 24 436
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	1 052			1 052
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	- 27 405			- 27 405
Flux provenant des activités abandonnées				
TOTAL Flux nets de trésorerie liés aux opérations de FINANCEMENT (C)	- 26 353			- 26 353
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)				
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C + D)	- 392 837			- 392 837
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	616 745			616 745
Solde net des comptes de caisse et banques centrales (1)	99 317			99 317
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit (2)	517 428			517 428
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	223 908			223 908
Solde net des comptes de caisse et banques centrales (1)	136 154			136 154
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit (2)	87 754			87 754
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE	- 392 837			- 392 837

(1) composé du solde net des postes "Caisses et banques centrales", hors intérêts courus (y compris trésorerie des entités reclassées en activités destinées à être cédées)

(2) composé du solde des postes "comptes ordinaires débiteurs sains" et "comptes et prêts au jour le jour sains" tels que détaillés en note 5.3 et des postes "comptes ordinaires créditeurs" et "comptes et emprunts au jour le jour" tels que détaillés en note 5.6 (hors intérêts courus et y compris opérations internes au Crédit Agricole)

Impacts d'IFRIC 21 au 30 juin 2014

(en milliers d'euros)	30/06/2014 Retraité	Impact IFRIC 21	Impacts autres	30/06/2014 Publié
Résultat avant impôts	97 220	5 011		102 231
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	8 635			8 635
Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations				
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	21 274			21 274
Quote-part de résultat liée aux entreprises mises en équivalence	- 251			- 251
Résultat net des activités d'investissement	- 980			- 980
Résultat net des activités de financement	13 474			13 474
Autres mouvements	8 246	- 5 011		3 235
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	50 398	- 5 011		45 387
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	210 973			210 973
Flux liés aux opérations avec la clientèle	- 133 959			- 133 959
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	- 716 873			- 716 873
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	90 834			90 834
Dividendes reçus des entreprises mises en équivalence	1 419			1 419
Impôts versés	- 10 877			- 10 877
Variation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	- 558 483			- 558 483
Flux provenant des activités abandonnées				
TOTAL Flux nets de trésorerie générés par l'activité OPERATIONNELLE (A)	- 410 865			- 410 865
Flux liés aux participations	- 2 371			- 2 371
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	- 3 232			- 3 232
Flux provenant des activités abandonnées				
TOTAL Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'INVESTISSEMENT (B)	- 5 603			- 5 603
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	- 11 042			- 11 042
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	- 12 464			- 12 464
Flux provenant des activités abandonnées				
TOTAL Flux nets de trésorerie liés aux opérations de FINANCEMENT (C)	- 23 506			- 23 506
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)				
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C + D)	- 439 974			- 439 974
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	616 745			616 745
Solde net des comptes de caisse et banques centrales (1)	99 317			99 317
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit (2)	517 428			517 428
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	176 771			176 771
Solde net des comptes de caisse et banques centrales (1)	104 315			104 315
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit (2)	72 456			72 456
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE	- 439 974			- 439 974

(1) composé du solde net des postes "Caisses et banques centrales", hors intérêts courus (y compris trésorerie des entités reclassées en activités destinées à être cédées)

(2) composé du solde des postes "comptes ordinaires débiteurs sains" et "comptes et prêts au jour le jour sains" tels que détaillés en note 5.3 et des postes "comptes ordinaires créditeurs" et "comptes et emprunts au jour le jour" tels que détaillés en note 5.6 (hors intérêts courus et y compris opérations internes au Crédit Agricole)

10. Parties liées

La SA Nord Capital Investissement a réalisé une augmentation de capital de 4 millions d'euros, souscrite pour 3,97 millions d'euros par la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France, en contrepartie du réinvestissement de son dividende en actions.

Les intérêts du 4^{ème} trimestre 2014 et du 1^{er} trimestre 2015 de l'avance en compte courant consentie à la SAS Nord de France Immobilier, ont été capitalisés pour 0,43 millions d'euros.

Un remboursement d'avance en compte courant a été effectué par la SAS Nord de France Immobilier pour un montant de 5,43 millions d'euros.

Le solde du compte courant s'élève ainsi à 39,54 millions d'euros.

Les intérêts 2014 de l'avance en compte courant consentie à la SA Foncière de l'Erable, ont été capitalisés pour 0,22 millions d'euros. Le solde du compte courant s'élève ainsi à 38,7 millions d'euros.

Les intérêts 2014 de l'avance en compte courant consentie à la SAS Nacarat, ont été capitalisés pour 0,22 millions d'euros. Le solde du compte courant s'élève ainsi à 2,66 millions d'euros.

La Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France a constaté les dividendes suivants :

- 0,3 millions d'euros de la SAS Nacarat,
- 2 millions d'euros de la SA Foncière de l'Erable,
- 2,22 millions d'euros de la SACAM Développement,
- 3,97 millions d'euros de la SA Nord Capital Investissement,
- un acompte de 15,30 millions d'euros de la SAS Belgium CA,
- un acompte de 20,20 millions d'euros de la SAS Rue la Boétie.

La SA Foncière de l'Erable a encaissé un dividende de 0,78 millions d'euros de la SCI Euralliance.

11. Périmètre de consolidation au 30 juin 2015

Périmètre de consolidation du groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France	Modification de périmètre	Implantation	Type d'entité et nature du contrôle	Méthode de consolidation au 30 Juin 2015	% de contrôle		% d'intérêt	
					30/06/2015	31/12/2014	30/06/2015	31/12/2014
Établissements bancaires et financiers	Sortie de périmètre							
Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France		France	Mère	Société mère	100	100	100	100
Caisses Locales (70)		France	Filiale	Intégration globale	100	100	100	100
SAS Belgium CA		France	Co-entreprise	Mise en équivalence	45	45	45	45
Crelan SA		Belgique				22,5		30
Sociétés d'investissement								
SA Nord Capital Investissement		France	Filiale	Intégration globale	95,6	93,8	95,7	95,5
SA Voix du Nord Investissement		France	Co-entreprise	Mise en équivalence	25,2	25,2	25,2	25,2
Pôle Immobilier								
SA Foncière de l'Erable		France	Filiale	Intégration globale	99,9	99,9	99,9	99,9
SCI Quartz Europe		France	Filiale	Intégration globale	100	100	99,9	99,9
SCI Euralliance Europe		France	Filiale	Intégration globale	100	100	99,9	99,9
SCI Crystal Europe		France	Filiale	Intégration globale	100	100	99,9	99,9
SAS Nord de France Immobilier		France	Filiale	Intégration globale	100	100	100	100
SAS Immnord		France	Filiale	Intégration globale	100	100	100	100
SAS Arcadim Fusion		France	Filiale	Intégration globale	100	100	100	100
SAS NS Immobilier Finance		France	Filiale	Intégration globale	100	100	100	100
SAS Nacarat		France	Co-entreprise	Mise en équivalence	30,8	30,8	30,8	30,8

12. Événements postérieurs à la fin de la période intermédiaire

Aucun évènement postérieur n'est à signaler.

**Partie III : DECLARATION DES PERSONNES
RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL
2015**

Responsable de l'information relative à la Caisse Régionale

Monsieur François MACÉ, Directeur Général de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord de France

Attestation du Responsable

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Caisse Régionale et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des évènements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Lille,
Le 28 Août 2015

Le Directeur Général

*Partie IV : RAPPORT DES CONTROLEURS LEGAUX SUR
L'INFORMATION SEMESTRIELLE 2015*

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle 2015

Aux Sociétaires
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord de France
10, avenue Foch
59000 Lille

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés intermédiaires résumés de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord de France, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés intermédiaires résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés intermédiaires résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 de l'annexe des comptes consolidés intermédiaires résumés qui décrit les nouvelles normes et interprétations appliquées à compter du 1^{er} janvier 2015.

CAISSE REGIONALE
DE CREDIT
AGRICOLE MUTUEL
NORD DE FRANCE

*Comptes Consolidés
Information financière
semestrielle*

30 juin 2015

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés intermédiaires résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés intermédiaires résumés.

Fait à Paris La Défense et Courbevoie, le 28 août 2015

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit FS I

Mazars

Arnaud Bourdaille
Associé

Franck Boyer
Associé